



REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION

POPULAIRE ET DU SPORT

LE MONDE DE L'EDUCATION, DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT

(STAPS)

**THEME:**

**LE VOLLEY-BALL**

**DANS LA COMMUNE DE SAINT-LOUIS : PROBLEMES ET**

**PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT**

**SOUS LA DIRECTION DE :**

*MR. AMADOU ANNA SEYE  
PROFESSEUR A L'INSEPS*

**PRESENTE PAR :**

*NDEYE MAGATTE DIOP  
ETUDIANTE A L'INSEPS*



**ANNEE ACADEMIQUE: 2006-2007**

# SOMMAIRE

RESUME.....	1
INTRODUCTION GENERALE.....	3
<b>CHAPITRE I : Présentation de la commune de Saint-Louis</b> .....	<b>6</b>
I-1- Données physiques.....	6
I-2- Données démographiques.....	6
I-3- Activités socio-économiques.....	7
I-3-1- La pêche.....	7
I-3-2- L'artisanat.....	8
I-3-3- Le transport.....	8
I-3-4- Le commerce.....	8
I-3-5- Le tourisme.....	9
I-4- Equipements scolaires et universitaires.....	9
I-5- Equipements liés à l'information.....	10
I-6- Sport.....	11
<b>CHAPITRE II : L'Histoire du volley-ball</b> .....	<b>12</b>
II-1- L'invention du volley-ball.....	12
II-1-1- Volley-ball et jeux traditionnels.....	12
II-1-2- L'inventeur du volley-ball.....	13
II-1-3- La mintonnette.....	14
II-1-4- Analyse didactique.....	14
II-2- Evolution du volley-ball.....	16
II-2-1- Evolution historique du volley-ball.....	16
II-2-2- Evolution de quelques équipements.....	17
II-2-2-1- Le ballon.....	17
II-2-2-2- Le filet.....	17
II-2-3- Le volley-ball de plage.....	18
II-3- Diversification des formes sociales de pratiques.....	18
II-3-1- Le volley-ball en EUROPE.....	19

II-3-2- Le volley-ball en Afrique.....	19
II-3-3- Le volley-ball au SENEGAL.....	20
II-4- Etats des lieux.....	22
<b>CHAPITRE III : Méthodologie.....</b>	<b>25</b>
III-1- Définition de quelques concepts.....	26
III-2- Objectifs de la recherche.....	27
III-3- Cadre de l'enquête .....	27
III-4- Population de l'enquête.....	28
III-5- Collecte des données.....	29
III-6- Le questionnaire.....	29
III-7- Traitement des données .....	30
III-8- Limite de notre étude.....	30
<b>CHAPITRE IV : Présentation, interprétation et commentaire des résultats.....</b>	<b>31</b>
PROPOSITIONS.....	49
CONCLUSION.....	51
BIBLIOGRAPHIE.....	54
ANNEXES.....	55

# DEDICACES

Après avoir loué Dieu LE TOUT PUISSANT et prié son prophète MOUHOMED (PSL),

Ce travail est dédié :

♥ A mon Père Amadou Matar DIOP pour l'amour qu'il n'a cessé de nous apporter ; à son dévouement pour notre réussite. Ce travail est le votre, Papa car vous n'avez ménagé aucun effort pour ma réussite scolaire. Vous avez été d'un grand apport pendant les moments difficiles. Aussi vous avez été toujours présent à notre chevet, compréhensif et très affectueux envers vos enfants. Ce travail est le fruit de vos innombrables sacrifices et vos prières dévouées. Je vous souhaite un bien être toujours renouvelé et une longue vie.

♥ A ma très chère Maman : Rokhaya NDAO qui m'a rendue tenace et courageuse. Je ne trouverais jamais les mots pour vous formuler ma très profonde gratitude et mon éternel amour. Vous êtes une maman exemplaire, toujours prête à vous sacrifier pour le bonheur de vos enfants. Les nombreux sacrifices que vous avez consentis envers nous resteront à jamais gravés dans ma mémoire. Vous avez su nous guider, nous encourager, nous protéger et nous entourer d'un amour inestimable. Que DIEU LE TOUT PUISSANT vous donne une longue vie, éclaire le chemin de vos enfants afin qu'ils restent fidèles à leur unique objectif : vous Honorer.

♥ A mon directeur de mémoire Mr. Amadou Anna SEYE, qui a bien voulu assurer la direction de ce mémoire. Je vous souhaite longue vie, beaucoup de réussite dans toutes vos entreprises. Que les portes du succès vous soient toujours ouvertes.

♥ A un ami, frère Assane KANE DIALLO si aujourd'hui je suis à l'INSEPS c'est grâce à vous. Vous n'avez jamais cessé de vous montrer disponible envers moi. Vous avez su me guider dans le bon sens, me soutenir, m'encourager. Recevez ce travail en témoignage de mon amitié.

♥ A mes très chers frères et sœurs : Alou mon ami, Modou, El Bachir, Petit, Touty, Néné. Je vous souhaite longue vie et plein succès dans vos entreprises personnelles.

♥ A mon beau frère : Alioune DIOP

## Ndèye Magatte Diop, Mémoire de maîtrise

♥A mes chers oncles paternels et maternels : Tapha DIOP, El Hadji DIOP, MaGueye DIOP, Ibnou DIOP, Baba DIOP, Boly NDAO, Ibou NDAO, Ousmane DIOP, Alioune DIOP. Vous n'avez toujours cessé de me soutenir dans mes études et vous n'avez ménagé aucun effort pour ma réussite. Je vous souhaite longue vie et beaucoup de bonheur.

♥A mes très chères tantes : Khady NDAO, Fatou NDAO, Alima NDAO, Nabou NDAO, Diélé NDAO, Marie NDAO, Michèle DIOP, Fatou NDIAYE, Touty SALL, Ndèye DIOP, Adjia DIOP, Bineta NDIAYE, Sagar DIOP et surtout Ndèye Fatou NDAO, je ne trouverais jamais les mots exacts pour vous remercier de votre profonde gratitude envers moi. Je vous souhaite longue vie et beaucoup de bonheur.

♥A mes chers cousins et cousines : Mika, Abou, Baye, Assane, Ousmane, Petit, Assane, Ouzin, Mara, Mor, El Hadji, Pape Modou, Oussou, Codou DIENG, Daba DIOP, Fatou NDAO, Alima, Ndèye Sira, Amy Colé, Diénaba, Marie, Ndèye Fatou, Adjia, les jumelles Adama et Awa. Je vous souhaite longue vie et plein de succès dans vos projets.

♥A mes très chers amis (es) : Mon meilleur ami Séline BADJI qui a été toujours là pour moi, Mansour DIAW, Ndèye Coumba NDIAYE, Mame Sokhna YADE, Tapha SAM, Ndarao MBENGUE, Charles R.A. COLY, Mbaye DIOP.

♥A tous étudiants (tes) de l'INSEPS particulièrement à Daouda FALL, Djiby DIEYE, Babacar S SECK, Bassirou NDOYE, ElHadji DIOP, Lamine GOUDIABY, Awa NDIAYE, Augustine FAYE, Pape Ousmane FALL, Kiné SOUMARE, Adama SECK, Néné KANE, Fadhel MANE, Khady DIOUF, Sira et Aida CISSE, Julien DIOUF.

# REMERCIEMENTS

Je suis particulièrement reconnaissante à tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont aidé à réaliser ce modeste travail notamment :

- ♥ Mes parents qui m'ont donné la vie et qui n'ont ménagé aucun effort dans mes études.
- ♥ Mes remerciements vont également à Mr Amadou Anna SEYE, mon directeur de mémoire pour sa disponibilité et ses conseils importants sans lesquels je n'aurais pu réaliser cette étude.
- ♥ A Assane KANE DIALLO pour son aide précieuse dans la distribution des questionnaires, pour sa disponibilité.
- ♥ A tous les professeurs de l'INSEPS
- ♥ A Alimatou SOW pour tout son aide.
- ♥ A Sadibou SAMBOU et Augustin WATHIE pour le soutien dans la confection du mémoire.
- ♥ A Mr Mbargou FAYE
- ♥ A Tout le personnel, à Diop NIANG
- ♥ Aux bibliothécaires : Madame Anastasie et Monsieur Grégoire DIATTA
- ♥ A tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce dossier trouvent ici l'expression de ma reconnaissance impérissable.

# LISTE DES TABLEAUX

<b>TABLEAU I :</b> <i>Nombre de licenciés dans la commune</i> .....	23
<b>TABLEAU II :</b> <i>Tableau des techniciens de la commune</i> .....	24
<b>TABLEAU III :</b> <i>Les terrains praticables</i> .....	24
<b>TABLEAU IV :</b> <i>Répartition des élèves selon les établissements</i> .....	27
<b>TABLEAU V :</b> <i>Classification des âges des élèves</i> .....	28
<b>TABLEAU VI :</b> <i>Répartition des enseignants d'EPS selon les établissements</i> .....	29
<b>TABLEAU VII :</b> <i>Récapitulation des réponses aux questions 1, 2, 3, 4, 5, 6 destinées aux joueurs</i> .....	32
<b>TABLEAU VIII :</b> <i>Récapitulation des réponses aux questions 7, 8 destinées aux joueurs</i> .....	34
<b>TABLEAU IX :</b> <i>Récapitulation des réponses aux questions 1, 2 destinées aux enseignants d'EPS</i> .....	35
<b>TABLEAU X :</b> <i>Récapitulation des réponses aux questions 3, 4, 5, 6 destinées aux enseignants d'EPS</i> .....	37-38
<b>TABLEAUX XI :</b> <i>Récapitulation des réponses aux questions 7, 8 destinées aux enseignants d'EPS</i> .....	39
<b>TABLEAUX XII :</b> <i>Récapitulation des réponses aux questions 1, 2, 5, 6, 7 destinées aux élèves</i> .....	41
<b>TABLEAU XIII :</b> <i>Récapitulation des réponses à la question n° 3 destinées aux élèves</i> .....	42
<b>TABLEAUX XIV :</b> <i>Récapitulation des réponses à la question n°4 destinées aux élèves</i> .....	43
<b>TABLEAU XV :</b> <i>Récapitulation des réponses aux questions 1, 2, 4, 5</i>	

<i>destinées aux dirigeants de la ligue</i> .....	44-45
<b>TABLEAU XVI : Récapitulation des réponses à la question n°3</b>	
<i>destinées aux dirigeants de la ligue</i> .....	46
<b>TABLEAU XVII : Récapitulation des réponses à la question n°6</b>	
<i>destinées aux dirigeants de la ligue</i> .....	47
<b>TABLEAU XVIII : Récapitulation des réponses à la question n°7</b>	
<i>destinées aux dirigeants de la ligue</i> .....	48

# LISTE DES ABREVIATIONS

- A.G.E.T.I.P** : Agences Gouvernementale d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public
- A.O.F** : Afrique Occidentale Française
- C.A.V.B** : Confédération Africaine de Volley-Ball
- C.S.A.M** : Commission Sportive Africaine et Malgache
- C.T.D** : Conseiller Technique Départemental
- C.T.R** : Conseiller Technique Régional
- E.F.I** : Ecole de Formation des Instituteurs
- E.P.S** : Education Physique et Sportive
- F.F.S** : Foyer France Sénégal
- F.I.V.B** : Fédération Internationale de Volley-Ball
- F.S.V.B** : Fédération Sénégalaise de Volley-Ball
- I.N.S.E.P.S** : Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport
- J.A** : Jeanne d'Arc
- O.N.C.A.V** : Organisme National d Coordination des Activités de Vacance
- U.A.S.S.U** : Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires
- U.S.G** : Union Sportive Goréenne
- U.S.T.D** : Union Sportive des travailleurs de Dakar
- U.S.V.B.A** : United States of Volley-Ball Association
- Y.M.C.A** : Young Men's Christians Association

# ANNEXES

# INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

**TEL:** 823 33 84

**BP:** 3256 – DAKAR

## QUESTIONNAIRE DESTINE AUX DIRIGEANTS DE LA LIGUE REGIONALE DU VOLLEY-BALL DANS LA COMMUNE DE SAINT-LOUIS

Le présent questionnaire qui vous est soumis s'inscrit dans le cadre d'une étude sur **le volley-ball et perspectives de développement dans la commune de Saint-Louis**.

Il est destiné à recueillir des informations qui devaient servir à l'élaboration d'un Mémoire de Maîtrise en sciences et techniques de l'activité physique et du sport (STAPS).

Nous vous prions de bien vouloir répondre de la manière la plus objective possible à toutes les questions.

En vous garantissant l'anonymat total. Nous vous remercions d'avance pour votre précieuse collaboration.

Mettre une croix (x) la case correspondante à votre réponse.

**Age :**

**Sexe :**

**Profession**

### **2- Selon vous le volley-ball dans la commune de Saint-Louis est :**

Très médiatisé  Médiatisé

Peu médiatisé  Pas du tout

### **3- Quelles doivent être les priorités de la ligue ?**

(Numérotez par ordre d'importance de 1 à 5)

Se procurer du matériel d'initiation et de compétition

Initier beaucoup de gens

Doter les clubs et les écoles en matériel

Créer des écoles de volley-ball dans les quartiers

Autres à préciser

### **4- Que pensez-vous de la pratique du volley-ball dans la commune de Saint-louis ?**

Bien développée  Peu développée  Pas du tout

**Pourquoi ?**

### **5- Selon vous l'organisation du volley-ball dans la commune de Saint-louis est :**

Bien structuré  Peu structuré  Pas du tout

**Pourquoi ?**



**QUESTIONNAIRES DESTINEES AUX ENSEIGNANTS D'EPS DANS LA COMMUNE DE SAINT-LOUIS.**

1- **Le volley-ball est –il pratiqué dans votre établissement ?**

OUI

NON

SI NON POURQUOI ?.....

2- **Quelle est votre option en sport collectif ?**

.....

3- **Quels sont les problèmes pédagogiques que vous rencontrez ?**

.....

.....

.....

.....

4- **Quelles sont les solutions que vous préconisez ?**

.....

.....

.....

.....

5- **Quelles suggestions proposez-vous pour la relance du volley-ball à Saint-Louis ?**

.....

.....

.....

6- **Que pensez-vous de la création d'école de volley-ball pour la prise en charge de la de la petite catégorie dans la région ?**

.....

.....

.....

.....

7- **Quels sont les problèmes du volley-ball dans la commune ?**

.....

.....

.....

.....

.....

8- **Quelles sont les solutions que vous préconisez ?**

.....

.....

.....

**QUESTIONNAIRES DESTINEES AUX ELEVES**

Mettre une croix (x) devant la case correspondante à votre réponse

**ETABLISSEMENT:**Age \_\_\_\_\_ Sexe M  F **1- Connaissez-vous le volley-ball ?**Oui  Non **2- Enseigne t-on le volley-ball dans votre établissement ?**Oui  Non **3- Avez-vous une fois joué au volley-ball ?**Oui  Non **Si oui comment l'avez-vous trouvé ?**Intéressante  Inintéressante **4- Avez-vous déjà assisté à un match de volley-ball ?**Oui  Non **Si oui combien de fois ?**Une seule fois  Plusieurs fois **5- Avez-vous du matériel de volley-ball dans votre établissement (ballons, filets)**Oui  Non **6- Pratiquez-vous le volley-ball au niveau de l'UASSU ?**Oui  Non **7- Pratiquez-vous le volley-ball dans un club ?**Oui  Non

# UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

## INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

**TEL: 823 33 84**

**BP: 3256 – DAKAR**

Le présent questionnaire qui vous est soumis s'inscrit dans le cadre d'une étude sur **le volley-ball et perspectives de développement dans la commune de Saint-Louis**.

Il est destiné à recueillir des informations qui devaient servir à l'élaboration d'un Mémoire de Maîtrise en sciences et techniques de l'activité physique et du sport (STAPS).

Nous vous prions de bien vouloir répondre de la manière la plus objective possible à toutes les questions.

En vous garantissant l'anonymat total. Nous vous remercions d'avance pour votre précieuse collaboration.

### QUESTIONNAIRES DESTINEES AUX JOUEURS

1- **A quel age avez-vous débuté la pratique du volley-ball ?**

.....

2- **Etes-vous dans un club ?**

Oui  Non

3- **Vos encadreur sont-ils des :**

Entraîneurs Diplômés  Non Diplômés   
Anciens (nes) Joueurs (ses)  Enseignants d'EPS

4- **Quel est votre niveau de pratique ?**

Régionale  Nationale  Internationale   
Scolaire  Civil

5- **Selon vous le volley-ball dans la commune de Saint-louis est ?**

Très médiatisé  Peu médiatisé  Pas du tout   
Médiatisé

6- **Selon vous, le volley-ball est-il connu des sénégalais ?**

Beaucoup  Peu  Pas du tout

7- **Quels sont les problèmes auxquels les joueurs de volley-ball sont-ils confrontés ?**

.....  
.....  
.....  
.....

8- **Donnez vos suggestions pour développer le volley-ball saint-louisien.**

.....  
.....  
.....

# RESUME

Le volley-ball, discipline récréative avant d'être olympique, fait partie des sport les plus pratiqués dans le monde.

Au Sénégal, cette activité semble accuser du retard sur le plan populaire. Néanmoins, nous avons enregistré une évolution considérable de ce sport durant ces dernières années. Cette évolution a entraîné de profonds changements relatifs à son développement au niveau national.

Ainsi, comme la plupart des sports, le volley-ball est confronté à d'énormes problèmes tels que son impopularité, le manque d'infrastructures, le manque de moyens, etc.

Nous avons constaté que cette discipline, en matière de clubs, à l'exception de Dakar est quasi insignifiante dans toutes les régions de notre pays.

Le but de cette étude est de trouver des solutions pour la relance du volley-ball Sénégalais en général et saint-louisien en particulier afin de dégager quelques perspectives liées à son développement. C'est ainsi que nous avons adopté une méthodologie essentiellement basée sur une enquête. L'outil de cette enquête est un questionnaire administré à différentes catégories de populations (élèves, joueurs, enseignants d'EPS, dirigeants) potentiellement mobilisable afin de recueillir les opinions sur la question à étudier.

En définitive, nous avons pu déceler à travers cette étude que les principaux obstacles liés au développement du volley-ball dans cette ancienne capitale du Sénégal sont assez nombreux.

On peut citer :

- Le manque de matériel et d'infrastructures ;
- Le manque de moyen ;
- Le manque de compétitions ;
- Le manque de soutien ;
- Mauvaise connaissance de la discipline ;
- Manque de vulgarisation à travers les média ;
- Absence de formation continue.

En définitive toute stratégie de développement du volley-ball devra prendre en compte tous les principaux obstacles qui freinent le développement du sport à Saint-Louis en général et du volley-ball en particulier.

# INTRODUCTION

## INTRODUCTION

Né dans les sociétés préindustrielles le sport a connu un développement exponentiel certain au point d'être considéré de nos jours comme un véritable phénomène social. C'est une activité de vie et de survie pour l'épanouissement de l'homme. Un moyen d'équilibre qui se reconnaît par les caractères suivants : un jeu qui implique le respect des règles, de l'adversaire et de loyauté en un mot le fair-play.

La valeur essentielle du sport est donc d'être une école d'épanouissement. C'est une compétition dans laquelle chaque participant s'efforce de se montrer meilleur que les autres. Un domaine d'accomplissement personnel dans lequel les parties en présence jugent leur passion. Un spectacle dont on ignore le dénouement, ce qui lui vaut son cachet particulier. On ne peut vraiment comprendre le phénomène si l'on fait abstraction du contexte dans lequel il se manifeste.

C'est dans ce sens que Donald GUAY donne une des définitions la plus adéquates du sport « *une activité physique, compétitive et amusante pratiquée en vue d'un enjeu, selon des règles écrites et l'esprit fait d'équité, de désir de vaincre et de loyauté* ».

Cette situation a amené les pouvoirs publics du monde entier à lui accorder une place prépondérante dans les systèmes d'éducation de leur jeunesse et à l'élever au rang d'outil privilégié de représentant et de coopération internationale.

C'est la raison pour laquelle notre pays, le Sénégal s'est doté d'un arsenal juridique réglementant la pratique sportive. La loi n°84-59 du 23 mai 1984 portant charte du sport en est un exemple. Cette loi s'inspire dans un de ses principes du droit de tout sénégalais de pouvoir pratiquer le sport de son choix, ce qui donne une conséquence heureuse vue l'accroissement du nombre de pratiquants et des associations sportives.

Malgré les investissements consentis par les autorités sénégalaises qui s'orientent dans une perspective de vulgarisation du sport, certaines disciplines, notamment le volley-ball présente aujourd'hui des défaillances notoires.

Le volley-ball a été admis aux jeux olympiques de Tokyo en 1964. L'intégration de cette discipline à ces jeux est due au fait de son caractère complet et spectaculaire exigeant une bonne condition physique, une intelligence de jeu et une bonne maîtrise de soi surtout dans les déplacements et les sauts. Il faut à ce titre noter que c'est la discipline sportive collective qui est à la portée de tous sans contrainte majeure avec des risques d'accidents très réduits.

L'évolution du volley-ball sur le plan technique et social ces dernières années a beaucoup influencé le nombre de pratiquants et de cadres.

Cette situation mérite réflexion et nous préoccupe. En effet, c'est un devoir pour nous en tant que spécialiste des activités physiques et sportives de réfléchir sur l'ensemble des problèmes auxquels se heurte d'une manière générale la pratique de masse dans nos pays en développement et de proposer des voies et moyens pouvant permettre de les faire connaître et aimer davantage aussi bien des sportifs eux-mêmes que de leur public.

C'est cet état d'esprit qui nous a poussés à réfléchir sur le thème suivant : ***Le volley-ball dans la commune de Saint-Louis : problèmes et perspectives de développement***, comme objet d'étude de maîtrise de mémoire en STAPS.

Pour y répondre, un ensemble de questions a été soulevé à savoir :

- ✓ Pourquoi enregistre-t-on un manque criard d'infrastructures de volleyball à Saint-Louis ?
- ✓ Pourquoi une non adhésion de la population pour la pratique du volleyball ?
- ✓ Pourquoi une mauvaise sensibilisation de la discipline dans la ville ?
- ✓ Est-ce qu'il est possible d'accroître le nombre de clubs pour une meilleure représentativité de la commune au niveau national ?

Cette étude consistera dans la mesure du possible faire un diagnostic général, afin de donner une idée du volleyball à Saint-Louis d'abord ; ensuite elle s'intéressera à l'état des lieux pour une bonne maîtrise de la situation et enfin dans la mesure du possible proposer des perspectives de développement.

Pour mener à bien notre recherche nous adopterons un plan divisé en quatre chapitres : d'abord dans un premier temps, nous ferons la présentation de la commune Saint-Louis, qui sera l'objet du premier chapitre ; ensuite dans le deuxième chapitre il sera proposé l'historique du volley-ball dans le monde, en Afrique et au Sénégal ; le troisième chapitre sera essentiellement consacré à la méthodologie de la recherche et enfin, avant de livrer nos propositions et conclusion, nous procéderons à la présentation des tableaux accompagnés de commentaire des données dans le quatrième chapitre.

# CHAPITRE I :

## PRESENTATION

## DE LA COMMUNE

## DE SAINT-LOUIS

## **I- PRESENTATION DE LA REGION DE SAINT-LOUIS**

### **I- 1- DONNEES PHYSIQUES**

En 1638, l'installation dans l'île de Ndar du premier comptoir de l'embouchure par la compagnie du cap vert et du Sénégal fonde la ville de Saint-Louis.

Entre l'océan atlantique et le bras du fleuve Sénégal, la ville de Saint-Louis est située au nord-ouest du Sénégal à quelques deux cent soixante kilomètres de l'actuelle capitale Dakar.

Sa position géographique attire pour la plupart les occidentaux, l'objectif des compagnies était donc essentiellement d'y développer la traite des esclaves et l'exploitation de la gomme arabique dans la vallée du fleuve.

Avec une superficie d'environ 44117km<sup>2</sup> soit 22,4% du territoire national, Saint-Louis est limitée :

- A l'Est et au Nord par la Mauritanie et les deux bras du fleuve Sénégal.
- A l'ouest par l'océan atlantique
- Au sud par la région de Louga.

Marquée par la présence de l'eau, la région reste exposée périodiquement à des inondations occupant des fois plus de 20% de la superficie de la ville. Cette situation donne clairement un climat assez favorable durant presque toute l'année.

Sur le plan physique et de la division administrative, Saint-Louis compte 28 communautés rurales, 3 départements et 7 communes.

### **II-2- DONNEES DEMOGRAPHIQUES**

L'année 1938 marque le début de l'histoire de Saint-Louis avec la création de la compagnie du Cap-Vert. Dès 1938, un premier fort est fondé sur l'île de BIEURT au Sud de l'actuelle Saint-Louis. Puis une émigration eut lieu en 1659 dans une île proche du continent à proximité d'un village du nom de Saint-Louis en l'honneur de Louis XIV.

Selon le résultat du recensement de 1988, le rythme d'évolution de la population de Saint-Louis est passé de 88 000 habitants en 1988 à 160 000 actuellement.

Par ailleurs, Saint-Louis après le recensement, a vécu une conjonction de « phénomènes » qui ont influencé l'évolution démographique de la ville.

- Les événements de 1989 entre le Sénégal et la Mauritanie ;
- Les chantiers du barrage hydroélectrique de Diama qui ont mobilisé une main d'œuvre importante ;

- Les travaux à haute intensité de main d'œuvre conduits par l'AGETIP.

Une autre caractéristique de la démographie de Saint-Louis est liée aux disparités entre quartiers qui connaissent des situations fort contrastées et qui peuvent s'expliquer par :

- La stabilité de la densité des quartiers de l'île du fait que celle-ci ne peut s'étendre en raison de sa typographie.
- Les quartiers irréguliers installés dans la périphérie depuis le début des années 1960, ont connu une expansion spatiale et démographique spectaculaire. La facilité d'extension, en dehors des normes d'urbanisme, est à l'origine de la croissance rapide des densités.

Cette évolution préoccupante tend à transformer Saint-Louis en un gros bourg, semi rural dans ses franges.

La population se trouve quasiment concentrée dans les strates populaires (63,6%) et les quartiers traditionnels (6,5%). On note un développement de nouvelles zones de standing résidentiel qui concerne (7%) de la population arrivant même avant les quartiers coloniaux de l'île (6,3%). La structure par âge et par sexe marque une faible prédominance des femmes (51%) contre (49%) d'hommes. Elle confirme, également, le caractère jeune de la population (51%) des personnes ont moins de 20ans, (61%) moins de 25ans et (74,6%) ont moins de 35ans.

## **I- 3- ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES**

### **I- 3-1- La pêche**

La région de Saint-Louis a une grande tradition de pêche découlant de la présence de la mer et du fleuve qui étaient pourvus de ressources importantes que l'on pouvait exploiter à volonté sans effort notable. La commune de Saint-Louis bénéficie de ce type de pêche exclusivement pratiquée par les guet-ndariens et quelques populations limitrophes (Gandiol, Diama).

La pêche maritime et fluviomaritime demeurent une activité marquante de la commune mais les conditions d'autan ont terriblement évolué grâce à son enjeu économique actuel et des investissements qu'elle nécessite.

La mise à terre, évaluée à près de 39 tonnes a rapporté 9,7 milliards entre 1995 et 1997. La pêche à Saint-Louis dispose d'un effectif de pêcheurs en croissance régulière passant de 14000 personnes en 1922 à 16000 dans la période 1995 1997 représentant 32% du total national.

### **I-3-2- L'artisanat**

La commune de Saint-Louis et ses environs ont toujours produit des artisans en nombre et en qualité. Les pouvoirs publics, par le biais de la chambre des métiers et des partenaires essaient d'assurer la promotion du sous secteur. Avec 9886 entreprises occupant quelques 1433 artisans, le sous secteur a produit en 1997 une valeur ajoutée de 5,9 milliards.

### **I-3-3- Le transport**

La traversée, en filigrane, de l'évolution économique de Saint-Louis, enseigne d'une manière formelle sur le rôle combien éminent du transport dans le façonnement et le dynamisme de l'économie locale.

Le transport, en son temps, a fait de Saint-Louis un carrefour commercial. Le train, dans un premier temps et le transport routier ensuite, ont largement contribué au développement du mareyage.

Malheureusement, on note aujourd'hui un fléchissement de cette activité eu égard à la disparition de certains modes de transport : fluvial et ferroviaire.

### **I-3-4- Le commerce**

Le commerce informel a été pendant longtemps une activité marginale presque réservée aux étrangères (saisonnnières et maures) exceptions faites aux femmes de Guet-Ndar pour le commerce du poisson. De nos jours, le contexte a un peu évolué et les commerçants, même s'ils ne sont pas saint-louisien tendent à se sédentariser. Aujourd'hui il intéresse quelques 86454 unités implantées dans les quartiers de la ville.

En définitive, l'artisanat, le commerce et les transports constituent des composantes du secteur informel. Le commerce reste cependant le sous secteur le plus dynamique suivi de l'artisanat qui arrive en seconde position.

### **I-3-5- Le tourisme**

Les efforts dans le développement touristique pour Saint-Louis et ses environs ont été amorcés au début des années 1990 dans le cadre d'une évolution locale appuyée par la coopération décentralisée avec la ville de Lille et la région nord Pas de Calais. La commune a enregistré des résultats encourageants en matière d'implantation d'infrastructure d'accueil.

En 2002, on note 26 établissements composés d'hôtels et auberges contre 7 seulement en 1993.

La capacité d'hébergement est alors passée de 256 chambres avec 520 habitants installés, soit un investissement estimé à 2,2 milliards dont l'essentiel s'est effectué sur capitaux d'étranger (1,6 Milliards).

Les arrivées estimées à 15 600 pour 22 700 nuitées en 1993, sont passées à 42 159 en 1999 pour une durée de 113 810 nuits.

La progression est assez significative en nombre, mais ce résultat est encore en dessous des conditions néanmoins favorables : dévaluation, crise casamançaise, notoriété de Saint-Louis.

Néanmoins, les hôtels et auberges de la commune affichent le plein dans les moindres occasions : Festival de Jazz, 15 Août, les deux Rakas, etc.

### **I-4- EQUIPEMENTS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES**

Saint-Louis fait partie des principaux pôles scolaires et universitaires du Sénégal. Elle détient de grands établissements scolaires dont le rayonnement dépasse largement les limites régionales. Le taux de scolarisation de la commune est estimé à 63% en 1994. Saint-Louis compte 12 établissements préscolaires dont 7 publics. Ils regroupent 28 classes et 828 élèves dont 55,8% de filles.

L'enseignement primaire privé compte 6 écoles, 42 classes et un effectif de 1585 élèves. Les filles représentent 774 élèves soit 48,8% du total.

Saint-Louis compte 16 établissements scolaires publics et privés répartis dans 7 quartiers.

Les établissements d'enseignements moyens qui sont au nombre de 7 totalisent 4256 élèves dont 36,2% de filles.

La ville de Saint-Louis compte 4 grands lycées (Charles De Gaulle, Omar Foutiyou Tall, Ahmet Fall et André Peytavin, auxquels il faut ajouter le Prytanée militaire).

Ces établissements regroupent 2978 élèves dont 41,8% de filles et 103 classes.

Les écoles professionnelles sont au nombre de 5, il s'agit du : centre de formation professionnelle ;

- Le centre de formation de l'élevage ;
- Le centre d'initiation horticole ;
- L'école de formation des instituteurs (E. F. I)

Le secteur privé compte 7 écoles d'enseignement moyen qui sont localisées principalement dans les quartiers Sud, Nord, Balacoss.

Ces établissements regroupent 46 classes et 1703 élèves dont 51% de filles.

L'Université Gaston Berger située à la périphérie de Ngallèle a démarré en 1990/1991. Les effectifs ont évolué de la manière suivante entre 1990 et 2002.

1990 – 1991 = 595

1990 – 1996 = 1975

2001 – 2002 = 3000

Le taux de croissance annuel du nombre d'inscription qui était 66,5% entre 1990-1992 a ensuite progressivement baissé. Ce type d'enseignement compte 510 emplois.

## **I-5- EQUIPEMENTS LIES À L'INFORMATION**

La chaîne de la RTS à la pointe nord, Sud FM à Sor Nord, radio Dunya à Ndioloffène nord et FM Téranga au sud jouent un rôle important dans la diffusion de l'information et l'animation culturelle de la ville.

## **I- 6- SPORT**

Sur le plan sportif, la région présente des infrastructures défectueuses à la limite impraticables.

Les principales infrastructures sportives sont :

- Stade maître Babacar Sèye qui constitue le seul terrain de compétition est situé dans le quartier Diameguene. Sa capacité est de 1000 places dont 400 assises dans deux tribunes.
- Le stade de Médina course, localisé dans le quartier Médina Course est très vétuste et peu fonctionnel. Il compte une tribune de 3000 places en mauvais état et deux plateaux multifonctionnels. Il existe, également, d'autres terrains de sport concernant :
  - 6 terrains de foot-ball de quartier ;
  - 3 plateaux multifonctionnels (stades Joseph Gaye, Génie militaire, Maison de Lille)
  - Un terrain de basket-ball à la pointe nord ;
  - Un club de gymnastique avec terrain hand-ball et volley-ball au sud ;
  - 4 plateaux multifonctionnels scolaires (lycée Ahmet Fall, Université Gaston Berger, EFI. Didier Marie).

# CHAPITRE II :

## L'HISTORIQUE

DU

## VOLLEY-BALL

## CHAPITRE II : HISTOIRIQUE DU VOLLEY-BALL

Il est plus facile sur une plage de dresser un filet de chaque coté duquel on se renverra le ballon. Or, de tous les sports d'équipe, le volley-ball est l'un des sports que l'on pratique le plus au monde. Aujourd'hui il y'a plus de 46 millions d'Américains qui jouent au volley-ball et plus de 800 millions de joueurs, dans le monde, qui pratiquent le volley-ball au moins une fois par semaine. Mais, entre ce jeu de vacance auquel s'exercent les amateurs pendant quelques semaines par an et celui qui se pratique entre champions sur tous les stades du monde, une histoire s'est créée et a fait de ce sport une discipline olympique.

### II-1- L'INVENTION DU VOLLEY-BALL

#### II-1-1- Volley-ball et jeux traditionnels

Les historiens l'ont bien montré : le « sport » n'a pas toujours existé. Il n'est pas l'héritage de l'antiquité et provient d'une rupture datée correspondante à la révolution industrielle. Conçu en cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle par William MORGAN, le volley-ball ne déroge pas à la règle. Pour autant, ne plonge t-il pas ses racines dans le passé lointain ? Peut-on parler effectivement de « création à propos du volley-ball, c'est-à-dire « d'action pour donner existence, pour organiser une chose, un objet qui n'existait que là pas encore »<sup>1</sup> ? En d'autres termes, peut-on considérer au moment de sa présentation officielle devant l'ensemble des autorités éducatives de l'YMCA,<sup>2</sup> que le volley-ball « sort du néant » ?

Sans recourir à la lointaine Ouranie, jeu de balle pratiqué de volée par les grecs de l'antiquité, ou encore au jeu de « folies » que goûtaient les romains avec un ballon gonflé d'air, de nombreux jeux traditionnels pratiqués le plus souvent à l'occasion des fêtes religieuses témoignent d'une logique interne similaire. C'est le cas d'un certain nombre de jeux de balle d'Asie du sud-est comme le « takraw », jeu collectif de renvoi de balle par-dessus filet avec les membres inférieurs uniquement,<sup>3</sup> ou encore d'Amérique centrale à l'image du « Tlatchi » découvert par Herman Cortes et ses hommes en 1528, lorsqu'ils foulèrent le sol mexicain pour la première fois. Voyons quelles étaient ses règles<sup>4</sup> ?

« Dans un champ qui mesurait trente six (36) mètres, deux équipes d'environ dix joueurs chacune, s'affrontaient à l'aide d'une balle rebondissante fabriquée en caoutchouc. La balle ne devait ni toucher

<sup>1</sup> Dictionnaire Robert Edition 1987.

<sup>2</sup> Young Men's Christians Association

<sup>3</sup> La modification de règle adoptée en 1994 par la FIVB autorisait le jeu au pieds pour la défense de son propre camp apporte du crédit à notre interprétation initiale, Takraw et volley-ball répondent à une même logique.

<sup>4</sup> Jeux du monde, leur histoire, UNICEF, Genève 1979.

le sol, ni être lancée, ni être attrapée. On pouvait seulement lui donner des coups avec les hanches, les genoux ou les coudes. Une équipe marquait un point à chaque fois que l'équipe adverse ne pouvait plus lui renvoyer la balle ».

Ce jeu plus proche pour nous du volley-ball se développa dans toute l'Amérique centrale, du Honduras à l'Arizona et du Salvador aux Antilles. Il est d'ailleurs encore pratiqué de nos jours, parmi certaines populations à l'occasion des fêtes religieuses. Plutôt que de concevoir le volley-ball comme une création, convient-il mieux alors d'évoquer à son propos la notion « d'invention » dans la mesure où il peut apparaître comme le prolongement d'un certain nombre de jeux traditionnels, et plus encore nous le verrons par la suite, comme la reconfiguration d'un autre sport de renvoi de balle : le tennis.

Retenir l'idée d'invention, c'est par ailleurs mettre en avant « l'aspect inédit du produit », le volley-ball, ce n'est pas le Tchatchi, ainsi que « le processus de production du produit en vue d'un usage particulier »<sup>5</sup> dont la connaissance et la maîtrise peuvent ouvrir de larges perspectives aux éducateurs.

## II-1-2- L'inventeur du volley-ball

L'homme qui est l'inventeur du volley-ball se nomme William G. MORGAN. Il est né en 1874 dans l'état de New York et est mort en 1942 à l'âge de 68 ans. Il a fait ses études afin de graduer directeur en activité physique au YMCA en Holyoke au Massachusetts. De par ses fonctions, il eut l'opportunité d'établir, de développer et de diriger de vastes programmes d'exercices et sport de la haute classe pour de jeunes joueurs adultes. Vers la fin de ses études, il connut James Naismith qui, en 1891, a inventé le basket-ball. Or quatre ans plus tard, 1895 quand le basket était à ces débuts et certains joueurs ne voulaient plus jouer en raison de nombreux contacts qui y étaient enregistrés, W. MORGAN décida d'inventer un nouveau jeu qui se jouait à l'intérieur et qui n'occasionnait pas de contact. De là est né l'idée d'inventer la MINTONNETTE.

Pour ce faire, William Morgan s'inspira d'un jeu allemand, le FAUTSCHALE dans lequel il était permis de laisser rebondir le ballon à deux reprises. C'est donc ce jeu que l'on appelle la mintonnette et qui aujourd'hui porte le nom de volley-ball. Le nom officiel a été trouvé par un professeur du collège de SPRINGFIELD qui pendant la démonstration du jeu en 1896, fit remarquer à Morgan que les joueurs semblaient faire partir le ballon en arrière en avant puis au dessus du filet et qu'alors « volley-ball » un nom plus descriptif pour ce sport, conviendrait mieux.

<sup>5</sup> Halté (J.F), la didactique du français, Que sais-je, P.V.F Paris 1992.

### II-1-3- La mintonnette

Selon plusieurs registres et historiens, c'est en 1895 que la mintonnette a bel et bien été inventée. En effet W. MORGAN décida durant cette année de créer un jeu qui pouvait marier les éléments, du basket-ball, du tennis et du hand-ball. Ce jeu serait surtout joué par les hautes classes d'hommes d'affaires qui demandaient moins de contacts physiques que le basket-ball. C'est alors que le premier match fut joué. MOEGAN emprunta un filet de tennis et l'éleva à 6 pieds 6pouces (environ 1m 98) du sol jusqu'au dessus de la taille moyenne d'un homme. La dimension du terrain avait une grandeur de 25 50 pieds. Le nombre de joueurs était illimité pour chaque équipe et le jeu se déroulait entre un nombre indéfini de participants qui étaient de chaque côté du filet (certains historiens parlent d'une opposition de 9 contre 9). De plus, 3 joueurs étaient spécialisés pour exécuter des services et se plaçaient en fond de terrain. Durant les échanges, l'équipe avait le droit de faire le nombre de contacts voulu pour réussir à faire passer le ballon de l'autre côté du filet afin de le faire tomber sur le sol de marquer un point et de reprendre le service. Le service s'exécutait comme au tennis, c'est-à-dire que si lors du premier service, vous envoyez le ballon à l'extérieur du terrain adverse où que vous touchez le filet, un second service vous était alloué. Si lors d'un second service, vous touchez le filet, alors cela était considéré comme une faute et vous perdez le point.

Voilà donc à quoi ressemblaient les premières parties de mintonnette et comment ce sport a commencé à prendre racine.

Après avoir assisté à la démonstration, un des directeurs, le professeur HALSTEAD proposa de remplacer le nom mintonnette par celui de « Volley-ball » plus significatif selon lui de l'esprit du jeu où le ballon doit être joué de volée. Cette proposition recueillit l'assentiment de tous et il survécut malgré les années sans altération jusqu'en 1952, date à laquelle le comité administratif de l'USVBA<sup>6</sup> vota pour écrire ce nom en un seul mot : « volleyball » sans trait d'union cette fois.

### II-1-4- Analyse didactique

En quoi la connaissance historique des motifs d'invention du volley-ball comme des conditions de son élaboration nous intéresse-t-elle ?

L'élaboration du volley-ball fut l'objet de longues expériences menées par W. MORGAN tout au long de l'année 1895-1896 dans son gymnase. Au-delà du point terminal, c'est-à-dire le jeu auquel il aboutit,

<sup>6</sup> USVBA : United States Of Volley-ball Association

mis en œuvre par W. MORGAN, processus éminemment reproductible pour répondre à la fois aux objectifs de formation qui étaient les siens, aux caractéristiques de ses élèves comme aux conditions matérielles disponibles. Inventé pour compléter son programme d'exercices et de sports, le volley-ball répond, par essence, à des fins éducatives précises : la formation physique, sociale et morale des jeunes. Le principal intérêt de ce jeu réside dans le mode de sollicitation des ressources du sujet : « le volley-ball présente à l'enfant tous les attraits des autres sports, si ce n'est pas la course que l'exiguïté du terrain ne permet pas. Si au début il n'y avait qu'un jeu, il n'en acquerra pas moins l'agilité, la vitesse, la décision, les réflexes, la processus manuelle et corporelle. Son influx nerveux éduquera comme son jugement visuel des trajectoires <sup>7</sup> ».

De nombreux travaux nord américains concernant les apprentissages moteurs, situent désormais sans aucune ambiguïté le volley-ball à l'extrémité d'un continuum où siègent les activités sollicitant fortement les ressources bio informationnelles. En effet, le volley-ball est actuellement classé parmi les activités sollicitant fortement les capacités de prises d'information et décision face à un environnement difficilement prévisible, et ce, sous importante pression temporelle. Cela est illustré par les travaux de POUTREL (1957), KNAPP (1963), GENTIL (1972), SINGER (1972) et FAMOSE (1986). Rappelons nous encore qu'une morale religieuse, incompatible avec la conception d'une activité ou l'individualisme et la violence seraient poussés à l'outrance, est la base des préoccupations éducatives de W. MORGAN. Or, à quelles contraintes sont nécessairement confrontés les joueurs de volley-ball ? « Le volley-ball demande que l'exploit personnel soit mis au service de l'équipe, et sa valeur principale réside dans le fait qu'il préconise le besoin d'entraide pour arriver aux résultats<sup>8</sup> ». Certaines études s'appuient notamment sur ce fait pour expliquer les succès populaires du volley-ball au japon. Il semblerait que ce sport mette en avant un ensemble de « principes fondamentaux de l'âme japonaise » comme le rejet de l'individualisme, le sens du dévouement et du sacrifice dans la poursuite d'un objectif commun.

Par ailleurs, en mettant en avant une gestuelle non brutale où peut s'exprimer y compris des valeurs esthétiques, le volley-ball s'adresse aussi bien aux filles qu'aux garçons comme en témoigne l'extrait suivant : « le principal avantage que compte le volley-ball pour les jeunes femmes est la possibilité pour elles de pratiquer un sport peu violent, sûr, garant du développement de leur corps et aussi ce qui fait leur attrait : la grâce<sup>9</sup> ». Ceci explique pourquoi il est considéré comme le sport collectif le plus « féminin », compte tenu de sa logique interne et de la motricité mise en jeu. Cette caractéristique permet également de mieux comprendre pourquoi il est si programmé pour les classes mixtes, mais aussi

<sup>7</sup> Gardeau (J) revue volley-ball N°12, décembre 1945, Paris.

<sup>8</sup> Genety (J), "le volley-ball" édition treanix, 1945.

<sup>9</sup> Lenoir (J), revue "volley-ball" N°7, juillet 1945, Paris

pour certains classes « classes difficiles » de garçons. Les séparations des équipes, la rotation obligatoire des joueurs, l'habileté requise faisant un usage réduit de la force, positionnent le volley-ball parmi les activités humaines interdisant tout déchaînement de brutalité, limitant les conflits entre opposants.

## **II-2- EVOLUTION DU VOLLEY-BALL**

### **I-2-1- Evolution historique du volley-ball**

C'est en 1900, à Ottawa, qu'un club Y.M.C.A inscrit au programme de ses activités le volley-ball. Peu de temps après, il est imité par des clubs du même mouvement, de Montréal et de Toronto. Des rencontres régulières auront lieu alors entre les Y.M.C.A de ces trois villes. Elles constitueront, durant plusieurs années, les seules manifestations de volley-ball dignes d'intérêt, malgré l'apparition éphémère de clubs et de compétitions dans d'autres régions. L'évolution et surtout l'expansion de ce sport au Canada va marquer le pas, jusqu'à la création d'un championnat canadien. Par contre ce sport pratiqué de plus en plus aux Etats-Unis en dehors des Y.M.C.A, conquiert d'autres pays. Vers 1910, il gagne l'Orient puis l'URSS. En 1917, il est introduit en Europe par des soldats américains.

Cependant, le volley-ball ne bénéficiait pas de la popularité du basket-ball ; il restait pour beaucoup de jeunes, plus un jeu qu'un sport athlétique. Il faut attendre la fin de la deuxième guerre mondiale et la création de la Fédération Internationale de Volley-Ball pour constater l'étendue de sa popularité. Parmi les quinze premiers pays membres, figurent les Etats-Unis, le Brésil, la France, la Pologne, l'URSS et la Tchécoslovaquie. Il n'en fallait pas plus pour que l'organisme internationale du monde trois ans plus tard.

Les représentants de l'URSS y remportèrent les premiers titres masculin et féminin. Depuis le début des tournois mondiaux, les joueurs et joueuses soviétiques constituent la puissance dans le volley-ball. Seules les équipes de certains pays de l'Est comme la Roumanie, la Pologne, la Tchécoslovaquie et plus récemment le Japon ont pu leur contester cette suprématie dans le cadre des différentes compétitions masculines et féminines.

Les championnats du monde ne sont pas, en effet, les seules compétitions importantes de volley-ball. D'autres de niveau semblables, sont aussi disputées régulièrement. Elles permettent aux équipes participantes de remettre en jeu la dominante affichée par une équipe en championnat du monde. Les plus importantes de ces compétitions sont :

- La coupe du monde.
- Les championnats d'Europe

Et surtout les championnats disputés depuis 1964 dans le cadre des jeux olympiques.

Trois périodes fondamentales marquent le développement du volley-ball :

- En temps que jeu de loisirs jusqu'en 1920 environ, il n'y a pas de techniques spéciales, le nombre de joueurs est limité.
- En tant que jeu de compétition national à partir de 1920 : développement différencié en un sport compétitif dans les pays. Il y'a un développement de la tactique et du règlement.
- Puis en tant que jeu compétitif international avec la naissance de la F.I.V.B, il y'a une unification mondiale du développement, le règlement international est constamment vérifié dans la réalité du match.

## II-2-2- Evolution de quelques équipements

### II-2-2-1- Le ballon

Comme ce jeu ne se joue sans ballon, il est donc important de trouver un règlement universel qui convient à tout le monde. C'est en 1900 qu'un ballon était spécifiquement attribué à ce sport car auparavant, l'utilisation d'un ballon de basket-ball était de mise ou différentes balles pouvaient être utilisées.

Mais, c'est seulement en 1912 que la grosseur et le poids ont été uniformisés. A cette époque, le ballon avait une circonférence de 26 pouces et il devait peser 7 à 9 onces<sup>10</sup>. Aujourd'hui, la grosseur du ballon est encore la même utilisée dans le monde. Par contre, c'est en 1916, que le poids atteint 10 onces et est resté le même jusqu'à nos jours. Par la suite, la pression de l'air est devenue importante. En effet, pour que le ballon ne devienne pas trop mou ou trop dur pour les parties du corps, la pression a été ajustée de 40 à 46 kg / cm<sup>2</sup>. Cela rendait le jeu plus rapide et plus spectaculaire.

### II-2-2-2- Le filet

Comme déjà mentionné, le premier filet était situé à hauteur de 6 pieds, 6 pouces, soit la hauteur moyenne d'un homme les bras en extension vers le haut. Par la suite, vers les années 1900, il était très facile de faire passer le ballon de l'autre côté du filet. Le Y.M.C.A a donc fait monter la hauteur de filet à 7 pieds 6 pouces. C'est en 1947 que le filet atteint la hauteur que l'on retrouve aujourd'hui dans nos compétitions, soit une hauteur de 2,43m pour les hommes et 2,24 m pour les femmes. Le fait d'avoir une hauteur de filet aussi élevé avait comme but d'occasionner un spectacle plus défensif car il était devenu trop facile de marquer une attaque avec un filet trop bas.

<sup>10</sup>- 1 once = 28,35g ; 1 pouce = 25,4 mm ; 1 pied = 33cm

### **II-2-3- Le volley-ball de plage**

Le volley-ball de plage est un sport très jeune. D'ailleurs, il fit seulement son apparition en Californie vers le début des années vingt. Le premier terrain s'est monté sur une plage de Santa Monica afin qu'une famille puisse jouer du six contre six. Les règlements utilisés étaient les mêmes qu'à l'intérieur, ce n'est qu'en 1930, à Santa Monica que le premier match de volley-ball de plage était joué deux contre deux.

La fièvre du volley-ball de plage commençait à apparaître chez les Américains pour le 4 versus 4 et le 3 versus 3 et d'autres pays, comme la France, la Belgique et la Tchécoslovaquie adopteront ce sport d'été. Le premier tournoi officiel a eu lieu en 1947 sur les plages de la Californie. En 1950, cinq tournois classes ouverts « open » ont eu lieu. L'évolution se fait lentement car en 1960, seulement trois villes se rajoutent pour un total de huit tournois durant toute l'année.

Il est important de noter que durant ces années, tous ces tournois se déroulent aux Etats-Unis. Des tournois se font aussi en France, mais ils ne sont pas considérés ouverts.

Aujourd'hui, le volley-ball de plage se joue partout dans le monde, mais comme plusieurs autres sports, l'argent s'est rapidement impliqué au fil des années augmentant l'évolution des bourses pour atteindre la popularité que nous connaissons aujourd'hui.

### **II-3- DIVERSIFICATION DES FORMES SOCIALES DE PRATIQUES**

Jeu conçu pour l'éducation de la jeunesse et adopté par tous les directeurs d'éducation physique des YMCA, le volley-ball se développe très rapidement sur tout le continent américain. La puissance de cet organisme très structuré que représente l'YMCA, permet petit à petit au volley-ball de s'implanter sur tous les continents : au Canada (1900), à Cuba (1905), en Chine (1906), au Japon (1908), aux Philippines (1910), en Uruguay (1912), au Brésil (1917), comme en Afrique, au Sénégal. Cette diffusion planétaire du volley-ball peut être interprétée comme un véritable phénomène d'acculturation donc de modification des mœurs en même temps que des modes de vie et des mentalités, au contact de la culture américaine.

Subissant le filtre des spécificités culturelles locales, les exercices et le jeu prôné par l'Y.M.C.A, connaîtront certes quelques réaménagements mineurs et temporaires, mais finiront quand même par s'imposer.

### II-3-1- Le volley-ball en Europe

Les grands conflits mondiaux vont être pour l'Y.M.C.A, chargés des programmes récréatifs du corps expéditionnaires américains de faire découvrir et développer le volley-ball sur tout le continent européen. A cet effet en 1917, G. FISHER secrétaire au YMCA, rédige les règles du volley-ball dans le manuel des responsables des jeux récréatifs de l'armée américaine. Conjointement des milliers de ballons et de filets sont envoyés aux troupes alliées stationnées en Europe. Bien vite une union franco-américaine se constitue avec pour objectif d'apporter aux soldats la plus grande somme possible de distractions.

Dans le cadre de la pratique du volley-ball et des jeux sportifs en général il est alors préconisée de rechercher les effets suivants : « faire oublier la dureté de la vie et aider à chasser le cafard. La condition physique et morale du soldat réagit sur la population civile et sur la nation : les lettres écrites du front, les visites des soldats en permission, agissent profondément sur l'opinion publique. Si le soldat éprouve du bien-être et du contentement, il anime de même sa famille et ses amis. Enfin les soldats qui auront appris des jeux physiques dans l'armée continueront à les pratiquer pendant et après la période de démobilisation de sorte qu'il se produira une grande extension des sports<sup>11</sup>.

La première démonstration en France se situe en 1918 sur le terrain d'aviation de JUVISY, suivi par une présentation plus officielle aux jeux interalliés au stade PARSHING dans le bois de Vincennes en juin 1919. Le volley-ball sera désormais inscrit avec un certain nombre d'autres sports dans la méthode française d'éducation physique. En 1924 toujours dans un souci de promotion, l'Y.M.C.A. présente le volley-ball en démonstration aux jeux olympiques de Paris « les villes participantes au tournoi sont françaises, les joueurs eux sont des américains purs sang<sup>12</sup> ».

C'est donc en Europe que le volley-ball trouva son plein épanouissement. Les inventeurs de la discipline publiaient le premier règlement de jeu « en salle ». Toutefois, le volley-ball s'affirmait toujours comme un jeu de plein air.

La première fédération fut créée en 1924 en Tchécoslovaquie. On note toujours en 1924, l'apparition du volley-ball de plage mais à ce niveau le jeu manque de rigueur dans sa pratique.

### III-3-2- Le volley-ball en Afrique

L'Afrique quant à elle a connu le volley-ball un peu plus tardivement que la France. En effet en tant qu'entité, l'Afrique s'est organisée à partir de Brazzaville lors des premiers jeux africains en 1965, le 22

<sup>11</sup> Meylan (G.L), Carpentier (P.R), "sport et récréations" prépare pour les foyers du soldat, 3<sup>e</sup> édition, 1918

<sup>12</sup> Buchet (P), op. Cit

juillet précisément dans la salle de l'alliance française. Les fédérations suivantes étaient représentées : Congo Brazzaville, Congo Léopoldville (Zaire), Cameroun, Centrafrique, Ethiopie, Gabon, Madagascar, Royaume des Arabes Unies (R.A.U), Egypte, Tunisie, Cote d'Ivoire, Dahomey (Bénin), Guinée Conakry, Kenya, Mali, et Sénégal.

C'est au cours de ces jeux que fut créée la Commission Sportive Africaine et Malgache de volley-ball (C.S.A.M.) avec comme président le Tunisien DAGGI remplacé par un autre tunisien Zowiten CHADLY le 08 septembre 1966. Il devient en 1982 le secrétaire général du bureau exécutif de la F.I.V.B. La vice Présidence est assuré par notre compatriote Mody SY, ancien Président de F.S.V.B qui devint plus tard membre élu du conseil d'Administration en 1978. La C.S.A.M fut rebaptisée Confédération Africaine de Volley-Ball (C.A.V.B) sur décision de la Fédération Internationale de volley-Ball en 1972. Par ailleurs, la première participation de l'Afrique sur le plan mondial remonte à l'année 1970 à Sofia, lors des championnats du monde, avec la participation de la Tunisie et de la Guinée.

### **II-3-3- Le volley-ball au Sénégal**

Au Sénégal les activités physiques à caractère sportif ont toujours accompagné les réjouissances populaires partout où elles sont pratiquées. Les activités forgeaient des corps vigoureux et des hommes généraux au service de la collectivité.

En effet, le Sénégal, de par sa position géographique sur le plan maritime (port de Dakar) et aérien (aéroport Léopold Sédar Sengor) nous a permis de connaître très tôt la pénétration coloniale. Grace au militaire et marins français, le volley-ball a commencé à s'implanter au Sénégal entre les deux guerres mondiales : 1914-1918 ; 1939-1945, plus précisément vers l'année 1937.

Les premières équipes autochtones furent dirigées par les hommes du corps expéditionnaire français. Mais ce volley-ball archaïque connaîtra une phase évolutive certes perturbée mais progressive. Saint-Louis, capitale de l'ex Afrique Occidentale Française (A.O.F) composée de sept territoires et un protectorat, a connu le volley-ball depuis 1937, à cause des militaires et missionnaires. Le volley-ball a fait son apparition dans les écoles primaires et secondaires par le biais des moniteurs qui enseignaient l'éducation physique et sportive. Les compétitions étaient organisées d'une part entre établissements scolaires et d'autre part entre corps chez les militaires.

Les premières sections de volley-ball ont vu le jour en 1945-1946, elles étaient toutes de Dakar :

- L'Union Sportive des Travailleurs de Dakar (U.S.T.D.)
- Le Foyer France Sénégal (F.F.S.)

➤ L'Union Sportive Goréenne (U.S.G.)

C'est durant cette période qu'un organisme directeur appelé district de Dakar fut créé et avait pour siège l'école primaire Maurice Delafosse rue Thiers. La première présidence fut assurée par le français Nicholas membre de l'U.S.T.D.

La création du district de Dakar a donné naissance plusieurs autres clubs tels que :

- La Jeanne d'Arc (J.A.)
- Le Club Libanais
- Le Progrès de Dakar
- La Renaissance

Les compétitions se déroulaient au moment de la trêve au foot-ball et au basket-ball généralement pendant la saison des pluies : juillet, août, septembre étant donné que ces pratiquants étaient des pratiquants de ces dites disciplines.

Après le départ du français Nicolas, la présidence du district fut confiée à l'ancien président de l'U.S Gorée Mr Ahmet TALL qui avait dans son groupe :

- Oumar FALL, arbitre
- Mody SY, secrétaire général
- Tahib DIENG, trésorier général

Les saint-louisiens auront de leur côté leur district à la tête duquel on trouvait Abdourahmane SEYE.

Ce district était composé de :

- L'Avenir
- La Saint-Louisienne
- Les Espoirs
- Le Réveil Gaité Club
- La renaissance
- La Jeanne d'Arc
- La Santé

Le volley-ball ne pouvait pas se limiter seulement à Dakar et Saint-Louis, à cet effet des matchs de démonstration furent organisés dans les localités de l'intérieur : Diourbel, Mbour, Kaolack et Ziguinchor. La ligue s'affilia en 1956 à la Fédération Française de Volley-ball. Dans le but d'asseoir solidement les districts de Guinée, de Dahomey et de Côte d'Ivoire deux délégations de Dakar et de Saint-Louis avec à leur tête Mody SY organisaient des matchs amicaux avec les clubs locaux.

Par ailleurs l'instructeur français du nom de Marcel MATHORE assurait la formation des cadres comme Chérif DIAGNE membre d'honneur de la F.S.V.B, Maurice Prosper SY, feu Cheikh Tidiane BOP, German NGOM etc... Le terrain du lycée Iba Mar DIOP servait de lieu de pratique. La F.S.V.B. a été

reconnue association d'utilité publique sous le numéro 1351/M.I. acte publié au journal officiel du Sénégal sous le numéro 3429 en 77en date du 21 janvier 1961,<sup>13</sup> la Fédération Française de Volley-Ball a soutenu l'affiliation de la Fédération Sénégalaise de Volley-Ball à la Fédération International de volley-Ball sous le numéro 71 en 196.

## **II-4- ETATS DES LIEUX**

Les membres de la ligue de Saint-Louis :

Les membres du bureau actuel sont :

Président : Racky Bâ KANE

Vice président : Assane Kane DIALLO

Secrétaire général : Pape Samba LY

Secrétaire général adjoint : Seynabou YADE

Trésorier : Ibrahima DIARRA

Trésorier adjoint : Moussa DIAGNE

### **Nombre de clubs :**

Pour le moment en ce qui concerne les clubs il y'a n'en que deux (2) affiliés à la Fédération Sénégalaise de Volley-Ball (FSVB) : Saint-Louis Volley-Ball Club et Université Gaston Berger (UGB).

Saint-Louis Volley-Ball Club a remporté plusieurs trophées en minimes et séniors. Il participe chaque année aux plays off et au demi final des phases nationales. Le seul trophée qu'il n'a pas gagné est le championnat national sénior.

Cependant il y'a des clubs non affiliés à la FSVB qui participent au championnat régional comme : le Cercle des volleyeurs de Saint-Louis et les Sapeurs Pompiers.

### **Les écoles de volley-ball :**

Ils sont au nombre de quatre (4) : Peytavin, Soukeyna KONARE, Cité Niakh, Boly DIAW.

---

<sup>13</sup> Archive National

**TABLEAU I : Nombre de licenciés dans la commune :**

CATEGORIES	Garçons	Filles
	N	N
Benjamins	22	10
Minimes	32	08
Cadets	27	10
Juniors	14	---
Juniors séniors	---	18
Séniors	15	---
<b>TOTAL</b>	<b>110</b>	<b>46</b>
	<b>156</b>	

**Les genres de compétition dans la commune :**

Nous avons : la coupe du Maire, coupe du Président du Conseil Régional, le Championnat régional séniors, le Championnat scolaire (UASSU), la Coupe du Recteur, Tournoi Beach volley, le Tournoi du comité régional olympique sportif (CROSS).

**Les arbitres :**

Nous avons 1 arbitre international, 5 arbitres fédéraux, 12 qui ont suivi une formation régionale et 3 qui ont suivi une formation de niveau national pour postuler au titre de candidat à un cours d'arbitre international.

**TABLEAU II : Tableau des techniciens de la commune :**

<b>3eme DEGRE</b>	<b>2eme DEGRE</b>	<b>1<sup>er</sup> DEGRE</b>	<b>TOTAL</b>
<b>01</b>	<b>03</b>	<b>08</b>	<b>14</b>

**TABLEAU III : Les terrains praticables :**

<b>LIEUX</b>	<b>NOMBRE</b>
<b>Lycée Technique André Peytavin</b>	<b>01</b>
<b>Racing Club</b>	<b>01</b>
<b>Tennis Club</b>	<b>01</b>
<b>Prytanée militaire</b>	<b>01</b>
<b>Université Gaston Berger</b>	<b>01</b>
<b>Lycée Charles De gaulle</b>	<b>01</b>
<b>TOTAL</b>	<b>06</b>

# CHAPITRE III :

# METHODOLOGIE

## METHODOLOGIE

Ce travail de recherche se veut une contribution à la recherche constante engagée par les législateurs et les acteurs du volley-ball pour apporter une contribution ou une solution au développement de la discipline.

La première partie de ce chapitre présente d'abord quelques définitions des concepts : du sport et volley-ball.

### I- DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS

Selon le Robert des sports, paru en 1990 « *le sport est une activité de loisirs axées sur l'exercice des qualités corporelles. Il procède à la fois du jeu, par la liberté du choix, la gratuité, le goût du risque, la soumission aux règles de la combativité par l'affrontement volontaire à l'adversaire ou à l'obstacle, et de la passion par l'intensité de l'engagement, l'exaltation de la performance* ».

Le mot ainsi défini indique plusieurs sens. C'est ainsi que J.GIRAUDAUX (dans le Robert des sports) le définira autrement comme ceci « *le sport est l'art par lequel l'homme se libère de soi-même* ». Et G. MAGNANE d'en ajouter comme étant « *une activité de loisir dont la dominante est l'effort physique, participant à la fois du jeu et du travail, pratiquée de façon compétitive, comporte des règles et institutions spécifiques et susceptibles de se transformer en activité professionnelle* ».

Considérée qu'il était à sa naissance comme un simple jeu récréatif de transition, le volley-ball s'avère aujourd'hui être parmi les sports les plus pratiqués et les plus complets au monde, de par son évolution.

Le volley-ball, selon toujours le Robert des sports de 1990, est défini comme étant un « *grand jeu sportif de ballon à la volé pratiqué en plein air ou en salle (volley-ball traditionnel). Ce jeu nommé volley-ball traditionnel oppose deux équipes de six joueurs ou joueuses sur un terrain rectangulaire, séparé en deux par une ligne médiane avec un filet attaché à deux poteaux* ».

Le petit Larousse (2000) le définit autrement comme étant « *un sport opposant deux équipes de six joueurs qui s'affrontent en renvoyant un ballon avec les mains* ».

### III-2- OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Les objectifs de la recherche sont essentiellement basés sur une enquête qui a eu pour but de recueillir le maximum d'informations en rapport avec notre thème « le volley-ball dans la commune de Saint-Louis et ses perspectives de développement ».

### III-3- CADRE DE NOTRE ENQUETE

Concernant notre enquête, nous nous sommes rendus dans les établissements scolaires de l'enseignement moyen et secondaire se trouvant dans la commune de Saint-Louis. Il s'agit spécialement du lycée Technique André Peytavin, avec un collège d'enseignement moyen du même nom, du lycée Charles De Gaulle, du lycée Cheikh Omar Foutiyou Tall.

**TABLEAU IV : Répartition des élèves selon les établissements.**

ETABLISSEMENTS	GARCONS	FILLES	TOTAL
	N	N	
Lycée Charles De Gaulle	12	28	40
Lycée C heikh Omar Foutiyou Tall	25	14	39
Lycée Technique André Peytavin	64	33	97
CEM André Peytavin	97	57	154
<b>TOTAL</b>	<b>198</b>	<b>132</b>	<b>330</b>

### III-4- POPULATION DE L'ENQUETE

Notre étude a concerné des élèves (garçons et filles) âgés de 13 à 21ans. Ils constituent un échantillon de trois cents trente (330) élèves dont cent quatre vingt dix huit (198) garçons et cent trente deux (132) filles répartis par établissement scolaire.

Elle concerne également les joueurs des deux clubs de Saint-Louis, les enseignants d'EPS, ainsi que les dirigeants de la ligue

**TABLEAU V : Classification des âges des élèves**

AGE (ans)	GARCONS	FILLES	TOTAL
	Nombre (n)	Nombre (n)	
13	09	04	13
14	22	04	26
15	27	16	43
16	49	33	82
17	39	30	69
18	23	26	49
19	05	10	15
20	03	01	04
21	01	---	01
Non répondu	20	08	28
<b>TOTAL</b>	<b>198</b>	<b>132</b>	<b>330</b>

**TABLEAU VI : Répartition des enseignants d'EPS selon les établissements.**

ETABLISSEMENTS	NOMBRE (n)
Lycée Charles De Gaulle	05
Lycée Cheikh Omar Foutiou Tall	05
Lycée Technique André Peytavin	05
CEM André Peytavin	05
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>

### III-5- COLLECTE DES DONNEES

Pour les besoins de cette enquête, un questionnaire a été élaboré. Auparavant, nous avons remis à chaque Proviseur, Censeur, Principal ou Surveillant une lettre de recommandation de la Direction de l'INSEPS, afin de nous autoriser à avoir accès à leurs établissements et à leurs élèves.

Avec leur aide et celle des enseignants d'EPS, nous avons pu administrer le questionnaire à des classes choisies au hasard parmi les classes du même niveau.

Les élèves composant notre échantillon ont rempli le questionnaire en classe, en notre présence. Le temps nécessaire nous a été accordé par les professeurs.

### III-6- LE QUESTIONNAIRE

Nous avons d'abord préparé un pré questionnaire destiné à trente (30) personnes de l'ensemble de la population cible lors des vacances de Noël au mois de décembre 2006. Après étude, nous avons comblé les lacunes (questions non pertinentes ou incomplètes). Ainsi, certaines questions ont été même éliminées avant de procéder à l'élaboration du questionnaire et à sa distribution.

### **III-7- TRAITEMENT DES DONNEES**

Concernant les questions fermées, nous avons fait le dépouillement en regroupant les réponses identiques par la méthode du pendu, ensuite elles sont calculées en pourcentage par rapport aux totaux enregistrés.

Pour ce qui est des questions ouvertes, elles permettent aux répondants (es) d'exprimer librement leurs opinions sur la question posée.

Quant aux autres réponses, elles sont numérotées par ordre d'importance de 1 à 5, 1 à 6 où 1 à 7. Ainsi la plus importante numérotée par 1 compte 5 points suivant la question, le second numéro 2, pour 4 points. Pour avoir le total partiel de points par catégorie de répondant, nous avons selon leur ordre d'importance multiplié par n, le nombre de points, ainsi de suite jusqu'à la dernière réponse. Le total général de ces partiels est représenté par la sommation de tous les totaux partiels obtenus au même niveau. Chaque valeur obtenue est rapportée au pointage total.

### **III-8- LES LIMITES DE NOTRE ETUDE**

Lors de notre étude, nous avons été confrontées à un certain nombre de difficultés. Aussi bien au niveau des établissements qu'au niveau des club, nous avons rencontré des problèmes pour le dépôt et le retrait des questionnaires. En effet, avec les grèves que menaient les professeurs nous avons eu du mal à distribuer les destinés aux élèves.

Pour les questionnaires destinés aux joueurs, aux enseignants d'EPS et aux dirigeants nous avons eu un problème de mainmise sur cette population, ce qui fait que nous les avons distribués en sollicitant l'aide d'un intermédiaire.

Notre emploi du temps trop chargé ne nous a pas permis de nous rendre plus fréquemment à Saint-Louis pour mieux approfondir notre étude.

En outre, nous avons été confrontés à un manque criard de documentation se rapportant à notre thème de recherche.

# CHAPITRE IV :

**PRESENTATION, INTERPRETATION**

**ET COMMENTAIRE DES RESULTATS**

**TABLEAU VII**

*Récapitulation des réponses aux questions 1, 2, 3, 4, 5, 6 destinées aux joueurs.*

<b>1. À quel âge avez-vous débuté la pratique du volley-ball ?</b>	<b>Nombre (n)</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
10 ans	01	03,33
12 ans	03	10
13 ans	09	30
14 ans	09	30
15 ans	05	16,67
16 ans	02	06,67
17 ans	01	03,33
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100</b>
<b>2. Etes-vous dans un club ?</b>	<b>Nombre (n)</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
Oui	29	97
Non	01	03
<b>3. Vos encadreurs sont-ils des :</b>	<b>Nombre (n)</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
Entraîneurs diplômés	26	47,27
Entraîneurs non diplômés	02	03,63
Anciens (nes) joueurs (ses)	09	16,36
Enseignants d'EPS	18	32,74
<b>4. Quel est votre niveau de pratique ?</b>	<b>Nombre (n)</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
Scolaire	26	27,37
Civil	17	17,9
Régional	28	29,48
National	22	23,15
International	02	02,1
<b>5. Selon vous le volley-ball dans la commune de Saint-Louis est :</b>	<b>Nombre (n)</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
Très médiatisé	00	00
Médiatisé	08	40
Peu médiatisé	11	55
Pas du tout	01	05
<b>6. Selon vous le volley-ball est connu :</b>	<b>Nombre (%)</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
Beaucoup	06	20
Peu	21	70
Pas du tout	03	10

Sur les 30 joueurs que nous avons questionnés 60% ont débuté la pratique du volley-ball entre 13 et 14 ans. Pour le reste on note respectivement 16,67% à 15ans ; 10% à 12 ans ; 06,67% à 16ans ; 03,33% à 10ans ; et 03,33% à 17 ans.

Ces résultats permettent de noter que la majeure partie des joueurs ont commencé à pratiquer le volley-ball relativement tard (13-14ans). Nous remarquons chez les pratiquants une faible participation à bas âge (03,33%).

A la question de savoir s'ils évoluent dans un club, 97% des joueurs ont répondu par « oui » seuls 3% n'y sont pas.

Il faut signaler que la majeure partie des encadreurs sont des diplômés (47,27%), suivi par des enseignants d'EPS (32,74%).

Nous constatons que la pratique sur le plan national est insuffisante avec (23,15%)

Au niveau scolaire, nous avons enregistré (27,37%), ce qui peut donner l'espoir au volley-ball saint-louisien. Nous pensons, évidemment, d'une part au effort de motivation des élèves, et d'autres part, concernant les enseignants d'EPS, le volley-ball répondent par essence à des fins éducatives précises : la formation physique, sociale et morale des jeunes, ceci dans le but de compléter leur programme d'exercice et de sport.

Concernant la connaissance du volley-ball la majorité pense qu'elle est peu connue 70%. A cela se greffe un manque de médiatisation. En effet 55% des joueurs pensent que le volley-ball est peu médiatisé. Par contre 40% des joueurs affirment qu'il est médiatisé.

Cette remarque peut être expliquée par le fait que les matchs que ce soit lors d'un tournoi ou d'un championnat ne sont pas diffusés à la télévision nationale sénégalaise et par les masses médias en général (presse publique, presse privée...).

D'habitude ces manifestations sportives sont présentées sous forme de résumé par la télévision nationale contrairement aux matchs de football, basket-ball au championnat de football ainsi que les compétitions d'athlétisme qui sont mieux couverts.

Quant à la question de savoir si cette pratique est connue des sénégalais 20% des pratiquants pensent qu'elle l'est beaucoup, 70% disent qu'elle l'est peu et 10% pensent qu'elle ne l'est pas du tout.

Cette non popularité de la discipline (volley-ball) peut être en grande partie dû à une insuffisance de médiatisation.

De même cette situation peut être expliquée par le manque de sensibilisation de la population dans ce domaine. Le manque de compétition dans les régions et d'écoles de volley-ball peuvent aussi être une des causes.

**TABLEAU VIII**

*Récapitulation des réponses aux questions 7, 8 destinées aux joueurs.*

<b>7. Quels sont les problèmes auxquels les joueurs de volley-ball sont confrontés ?</b>	<b>Nombre (n)</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
-Manque d'équipements	16	29,03
-Problème financiers	08	14,55
-Manque de compétitions	17	30,92
-Manque de terrains adéquats	06	10,91
-Manque de sponsors	05	09,10
-Manque de subvention par la FSVB	01	01,81
-Manque de primes	01	01,81
-Perte de ballons pendant les heures d'entraînement	01	01,81
<b>TOTAL</b>	<b>55</b>	<b>100</b>
<b>8. Donnez vos suggestions pour développer le volley-ball Saint-louisien.</b>	<b>Nombre (n)</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
-Augmentation des infrastructures	03	08,11
-Augmentation des compétitions au niveau régional, national	11	29,73
-Initier la population saint-louisien (garçons et filles) à faire le volley-ball	05	13,51
-Trouver des sponsors	02	05,41
-Financer les clubs	05	13,51
-Former des encadreurs	03	08,11
-Parler du volley-ball de plus en plus à la radio, télévision	01	02,7
-Augmenter les heures d'entraînement		
-Augmentation du matériel	01	02,7
-Création d'équipes dans les quartiers et écoles	02	05,41
	04	10,81
<b>TOTAL</b>	<b>37</b>	<b>100</b>

Les problèmes les plus dénoncés par les joueurs sont : le manque de compétitions (30,92%), le manque d'équipements (29,03%), le problème financier (14,55%). Mais nous notons également le manque de terrains adéquats (10,91%) de même le manque de sponsors (09,10%). Ces facteurs peuvent constituer un frein pour le développement de la discipline. Les autres problèmes identifiés comme le manque de subvention par la FSVB, le manque de primes, pertes de ballons pendant les heures d'entraînement tournent tous autour de (01,81%).

Ceci peut être dû aux problèmes financiers que rencontrent les équipes. En effet, les joueurs doivent bénéficier d'un soutien moral qui demande une formation de base des qualités physiques, techniques et tactiques avec un suivi d'entraînement, des compétitions régulières, mais aussi la recherche de performances qui vise la victoire et la participation de haut niveau. Nous pensons aussi à la motivation extrinsèque qui doit apparaître sous forme de récompenses : c'est les trophées, les équipements sportifs et celle intrinsèque fondée sur le paiement des primes de matchs.

Abordant les suggestions liées au développement du volley-ball saint-louisien celles qui ressortent le plus souvent sont « augmentation des compétitions au niveau régional, national » (29,73%) « Initier la population saint-louisienne (garçons, filles) à faire le volley-ball » (13,51%) « Financer les clubs » (13,51%) « Création d'équipes de volley-ball dans les quartiers et écoles » (10,81%).

**TABLEAU IX** : *Récapitulation des réponses aux questions 1, 2 destinées aux enseignants d'EPS.*

<b>1. Le volley-ball est-il enseigné dans votre établissement ?</b>	<b>Nombre (n)</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
Oui	06	30
Non	14	70
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>100</b>
<b>Pourquoi ?</b>	<b>Nombre (n)</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
-Manque de matériels	09	47,37
-Manque d'infrastructures	08	42,11
-Je ne peux pas enseigner le volley-ball	01	05,26
-Il n'y a pas d'optionnaires	01	05,26
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>100</b>
<b>2. Quelle est votre option en sport collectif ?</b>	<b>Nombre (n)</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
Football	12	60
Basket-ball	03	15
Volley-ball	03	15
Hand-ball	01	05
Non répondu	01	05
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>100</b>

S'agissant de l'enseignement du volley-ball dans les établissements les résultats montrent que seulement 30% des répondants affirment qu'ils enseignent le volley-ball. 70% de cette population disent

qu'ils ne l'enseignent pas. Parmi ces derniers 47,37% avancent comme motif le manque de matériels et 42,11% le manque d'infrastructures.

Ces facteurs peuvent se justifier par l'état déplorable des aires de jeu dans les établissements ou leur inexistence. Ils peuvent également être dus aux difficultés qu'ils rencontrent pour l'enseigner. Cela peut être du aussi à un manque d'optionnaires. Nous constatons que sur les 20 professeurs interrogés il y'a seulement 3 optionnaires de volley-ball. 87% répartis pour les autres disciplines avec 60% pour le football. Ceci n'est pas mauvais du moment où l'optionnaire n'est pas forcément quelqu'un qui reste dans son option. Ils sont formés pour enseigner toutes disciplines et peuvent tous être sollicités pour apporter leur concours au développement d'une quelconque discipline.

**TABLEAU X : Récapitulation des réponses aux questions 3, 4, 5, 6 destinées aux enseignants d'EPS**

<b>3. Quels sont les problèmes pédagogiques que vous rencontrez ?</b>	<b>Nombre (n)</b>	<b>Pourcentage (n)</b>
-Manque de matériels	12	40
-Manque d'infrastructures	09	30
-Volume horaire insuffisant	02	06,67
-difficultés pour enseigner le volley-ball	04	13,33
-Manque d'attention des élèves	01	03,33
-Manque de formation continu	02	06,67
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100</b>
<b>4. Quelles sont les solutions que vous préconisez ?</b>	<b>Nombre (n)</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
-Dotation de matériels	08	34,48
-Construction d'infrastructures	07	22,79
-Organiser des stages de formation, séminaire pour les enseignants	05	16,13
-Recyclages des enseignants	02	06,45
-Augmenter le volume horaire	03	09,68
-Bonne gestion des infrastructures	02	06,45
-Etre créatif	01	03,23
-Installation de terrain dans tous les établissements	02	06,45
-Prendre l'EPS comme toutes les autres matières	01	03,22
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>	<b>100</b>
<b>5. Quelles suggestions proposez-vous pour la relance du volley-ball Saint-louisien ?</b>	<b>Nombre (n)</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
-Construction d'infrastructures adéquates au niveau des établissements, quartiers et dotation de matériels	10	34,48
-Créer des écoles de volley-ball	04	13,79
- Organiser des stages de formation diplômés	05	17,24
-Créer des clubs	02	06,9
-Affecter un CTR, un CTD	01	03,45
-Faire de l'initiation à l'école, plages et quartiers	03	10,34
-Chercher des sponsors	02	06,9
-Vulgariser le volley-ball à travers les médias	02	06,9
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>100</b>

6. Que pensez-vous de la création d'écoles de volley-ball pour la prise en charge de la petite catégorie dans la région ?	Nombre (n)	Pourcentage (%)
-Meilleure solution pour la relance de la discipline	18	75
-Permet de former de futurs champions	01	04,17
-Permet de multiplier les clubs	01	04,17
-Mais il faut aussi des techniciens de haut niveau et un bon suivi	04	16,66
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>100</b>

En ce qui concerne les problèmes pédagogiques, nous pouvons noter que le « manque de matériels » 40% et le « manque d'infrastructures » 30% sont les plus représentatifs. Ces facteurs peuvent aboutir à un problème de suivi pédagogique. Nous constatons à cet effet les difficultés que rencontrent certains enseignants à enseigner le volley-ball. Ce qui fait que l'initiation peut être difficile et inefficace d'autant plus que la majeure partie des élèves n'a généralement pas vécu cette discipline.

Parmi les solutions proposées, on peut noter « dotation de matériels » « construction d'infrastructures dans tous les établissements » « organisation des stages, formations, séminaires pour les enseignants » (respectivement 34,48 % 22,79% 16,13%) montrent une certaine détermination des enseignants. Ces derniers manifestent une bonne volonté pour développer le volley-ball en milieu scolaire ; ce qui pourrait nous mener à un progrès de la pratique en milieu scolaire.

Les enseignants d'EPS proposent aussi une augmentation du volume horaire de même qu'une bonne gestion du matériel et des infrastructures.

Concernant les suggestions proposées pour la relance du volley-ball saint-louisien 34,48% des propositions sont la « construction d'infrastructures adéquates au niveau des établissements et quartiers et la dotation en matériels » suivi par une organisation de stage de formation diplômés » 17,24 % pour ensuite « créer des écoles de volley-ball ».

Evoquant l'idée de la création d'école de volley-ball pour la prise en charge de la petite catégorie dans la région, notons que la plupart des enseignants d'EPS ont un avis favorable et pensent que c'est la meilleure solution pour la relance de la discipline (75%), elle permet aussi de former de futurs champions ainsi que de multiplier les clubs. Mais pour le bon fonctionnement de ces écoles il faut aussi des techniciens de haut niveau et un bon suivi (16,66%).

**TABLEAU XI**

*Récapitulation des réponses aux questions 7,8 destinées aux enseignants d'EPS*

<b>7. Quels sont les problèmes du volley-ball dans la commune ?</b>	<b>Nombre (n)</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
-Manque de matériels	07	23,34
-Manque d'infrastructures	09	30
-Manque de moyens	02	06,67
-Manque de soutien	03	10
-Manque de compétitions	03	10
-Mauvaise connaissance de la discipline	02	06,67
-Absence de formation continue	01	03,33
-Manque de suivi	01	03,33
-Manque de motivation	01	03,33
-Manque de vulgarisation à travers les médias	01	03,33
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>100</b>
<b>8. Quelles sont les solutions que vous préconisez ?</b>	<b>Nombre (n)</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
-Multiplier les infrastructures	08	27,58
-Fournir du matériel aux enseignants	04	13,79
-Former des techniciens	02	06,9
-Enseigner le volley-ball dans toutes les écoles	04	13,79
-Implication des autorités	05	17,24
-Organiser des matchs et des tournois	02	06,9
-Développer le volley-ball de plage	01	03,45
-Subvention de la ligue par la FSVB	01	03,45
-Multiplier les centres de pratique	02	06,9
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>100</b>

Les problèmes les plus dénoncés par les enseignants sont le « manque d'infrastructures » 30%, ce qui ne facilite pas les entraînements ; le « manque de matériels » 23,34% le « manque de compétition » et le « manque de soutien des équipes » tous deux tournant de 10% ce qui fait qu'elles sont tout le temps confrontées à des problèmes de transports, d'équipements, de matériels.

Ces résultats montrent aussi les difficultés financières que rencontre le volley-ball saint-louisien l'insuffisance de soutien financier et matériel de la part des autorités compétentes. Ceci explique les difficultés que les acteurs du volley-ball éprouvent pour organiser plus de compétitions ainsi que plus de tournois de vulgarisation.

D'autres problèmes viennent s'y ajouter comme la « mauvaise connaissance de la discipline de la part de la population, le « manque de suivi », le « manque de motivation » de même que le « manque de vulgarisation à travers les média ».

Pour essayer de trouver des solutions à ces multiples problèmes, nos sujets ont eu à donner des suggestions qui ont pour but essentiel de contribuer au développement du volley-ball saint-louisien.

Il s'agit de plusieurs actions à mener pour faire connaître, aimer et pratiquer le volley-ball, augmenter le nombre d'équipes pour étoffer les championnats.

« Multiplier les infrastructures » 27,58%, « implication des autorités » 17,24 % « fournir du matériel de volley-ball dans tous les établissements » 13,79% « enseigner le volley-ball dans tous les établissements » 13,79% expliquent non seulement que la commune ne dispose pas de l'essentiel pour développer le volley-ball, mais encore qu'il existe une certaine ignorance de l'activité de la part de la population.

A ce niveau, notons aussi d'autres propositions telle que :

- La multiplication des centres de pratique.
- Formation des techniciens
- Organisation des matchs et des tournois.
- Subvention de la ligue par la FSVB.
- Développer le volley-ball de plage (beach volley-ball)

**TABLEAU XII : Récapitulation des réponses aux questions 1, 2, 5, 6, 7 destinées aux élèves (chez les filles  $\sum n=132$  et chez les garçons  $\sum n=198$ ).**

Questions/ Réponses		SEXES				TOTAL
		Filles		Garçons		
		N	%	N	%	
1. Connaissez-vous le volley-ball	Oui	103	78	151	76	254
	Non	29	22	47	24	76
	TOTAL	132	100	198	100	330
2. Enseigne-t-on le volley-ball dans votre établissement ?	Oui	108	82	165	83	273
	Non	24	18	33	17	57
	TOTAL	132	100	198	100	330
5. Avez-vous du matériel de volley-ball dans votre établissement ?	Oui	118	89	183	92	301
	Non	14	11	15	8	29
	TOTAL	132	100	198	100	330
6. Pratiquez-vous le volley-ball au niveau de l'UASSU ?	Oui	21	16	34	17	55
	Non	111	84	164	83	275
	TOTAL	132	100	198	100	330
7. Pratiquez-vous le volley-ball dans un club ?	Oui	13	10	19	10	32
	Non	119	90	179	90	298
	TOTAL	132	100	198	100	330

Chez les élèves 78% des filles connaissent le volley-ball et 22% disent ne pas le connaître, alors que chez garçons 76% le connaissent contre 24%. D'une manière générale, cette discipline est connue en milieu scolaire.

Concernant la question 2, 82% des filles et 83% des garçons disent que cette discipline est enseignée dans leurs établissements. Ceci peut s'expliquer par le fait que certains établissements disposent du matériel de volley-ball comme nous montrent les résultats liés à la question n°5.

Concernant la question n°6, 84% des filles ne pratiquent pas le volley-ball au niveau de l'UASSU, celles qui le pratiquent représentent seulement 16%. L'étude de ces résultats nous permet de noter une faible participation des filles dans le domaine du sport. Cette situation peut être expliquée par le fait que les filles, souvent, une fois à la maison, doivent s'acquitter des tâches ménagères ce qui fait qu'elles ne peuvent pas s'adonner à la pratique d'un sport.

**TABLEAU XIII : Récapitulation des réponses à la question 3 destinée aux élèves.**

**Question 3 : Avez-vous une fois joué au volley-ball ?**

Questions / Réponses	SEXES				TOTAL
	FILLES		GARCONS		
	N	%	N	%	
<b>3. Avez-vous une fois joué au volley-ball ?</b>					
Oui	82	62	151	76	233
Non	50	38	47	24	97
<b>TOTAL</b>	<b>132</b>	<b>100</b>	<b>198</b>	<b>100</b>	<b>330</b>
<b>Si oui comment l'avez-vous trouvé ?</b>					
Intéressante	78	95	136	90	214
Inintéressante	04	05	15	10	19
<b>TOTAL</b>	<b>82</b>	<b>100</b>	<b>151</b>	<b>100</b>	<b>233</b>

Le tableau révèle que 62% des filles et 76% des garçons ont une fois joué au volley-ball. Ceci peut s'expliquer par le fait que la plupart des établissements disposent du matériel de volley-ball.

Cependant, son intégration en milieu scolaire peut aider au développement du volley-ball. En effet, parmi ceux qui ont répondu « oui » à la question, 95% et 90% (respectivement chez les filles et chez les garçons) le trouve intéressante. Ceci peut s'expliquer par la spécificité de l'activité à savoir que c'est le seul sport collectif où les deux équipes sont séparées par un filet tendu et que l'objectif est de faire tomber la balle dans le camp adverse tout en protégeant son camp.

**TABLEAU XIV : Récapitulation des réponses à la question n°4 destinée aux élèves.****Question 4: Avez-vous déjà assisté à un match de volley-ball ?**

Questions / Réponses	SEXES				TOTAL
	Filles		Garçons		
	N	%	N	%	
<b>4. Avez-vous déjà assisté à un match de volley-ball ?</b>					
Oui	103	78	149	75	252
Non	29	22	49	25	78
<b>TOTAL</b>	132	100	198	100	330
<b>Si oui combien de fois ?</b>					
Une seule fois	34	33	39	26	73
Plusieurs fois	69	67	110	74	179
<b>TOTAL</b>	103	100	149	100	252

78% des filles et 75% des garçons disent avoir déjà assisté à un match de volley-ball. Ceci peut s'expliquer par le fait que des matchs de volley-ball inter établissements sont souvent organisés. En plus de cela, il y'a aussi des matchs d'UASSU dans les établissements scolaires. Il faut noter que parmi ceux qui ont donné une réponse positive à la question, 70% des filles et 74% des garçons affirment y avoir assisté « plusieurs fois » contre 33% et 26% (respectivement chez les filles et chez les garçons) qui disent y avoir assisté « une seule fois ».

**TABLEAU XV : Récapitulation des réponses aux questions 1, 2, 4, 5 destinées aux dirigeants de la ligue.**

1. Profil	SEXE			Moyenne D'âge	
	M	F	T		
	06	04	10	32	
Catégorie socioprofessionnelle				N	%
	-Professeur			02	20
	-Vacataire d'EPS			02	20
	-Maîtresse			01	10
	-Secrétaire			01	10
	-Instituteur			01	10
	-Tailleur			01	10
	-Reporter radio			01	10
	-Sans réponse			01	10
<b>TOTAL</b>			<b>10</b>	<b>100</b>	
2. Selon vous le volley-ball dans la commune de Saint-louis est :			Nombre (n)	%	
Très médiatisé			01	10	
Médiatisé			03	30	
Peu médiatisé			05	50	
Pas du tout			01	10	
<b>TOTAL</b>			<b>10</b>	<b>100</b>	
4. Que pensez-vous de la pratique du volley-ball dans la commune de Saint-louis ?			Nombre (n)	%	
Bien développée			01	10	
Peu développée			08	80	
Pas du tout			01	10	
<b>TOTAL</b>			<b>10</b>	<b>100</b>	

<b>Pourquoi ?</b>	<b>Nombre (n)</b>	<b>%</b>
-Il y'a que deux clubs dans la commune	06	60
-Manque de moyens	02	20
-Manque de terrains	02	20
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>100</b>
<b>5. Selon vous l'organisation du volley-ball dans la commune est :</b>	<b>Nombre (n)</b>	<b>%</b>
Bien structuré	03	30
Peu structuré	06	60
Pas du tout structuré	01	10
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>100</b>
<b>Pourquoi ?</b>	<b>Nombre (n)</b>	<b>%</b>
-Les clubs fonctionnent bien avec les bureaux	03	30
-Les commissions ne fonctionnent pas bien avec les bureaux par faute de moyens et d'infrastructures	03	30
-Les écoles de sports et les clubs ne fonctionnent pas bien	02	20
-Les autorités municipales ne s'impliquent pas	01	10
-Les populations ne s'intéressent pas beaucoup au volley-ball	01	10
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>100</b>

La ligue de la commune est dirigée par des professeurs 20% et des vacataires d'EPS 20% aussi. Parmi eux les 40% sont des femmes.

Leur âge varie entre 23 et 56 ans, avec un moyen d'âge de 32 ans. L'étude de ces résultats montre une bonne participation des jeunes au niveau de la ligue.

S'agissant de la pratique, 80% des dirigeants pensent que la pratique est peu développée, contre 10% qui adoptent les deux autres points de vue contraires. Cela se justifie par un manque de médiatisation,

car 50% des dirigeants affirment que le volley-ball est peu médiatisé, contre 30% qui pensent qu'il est médiatisé.

Cela peut se justifier aussi par le « manque de moyens » le « manque de terrains » respectivement 20% mais surtout parce qu'il n'existe que « deux clubs au niveau de la commune » 60%.

Quant à la structuration du volley-ball, seule 30% des dirigeants pensent qu'il est bien structuré parce que les clubs fonctionnent bien avec les bureaux. Cependant 60% soutiennent que l'organisation est peu structurée parce que les « commissions ne fonctionnent pas bien avec les bureaux par faute de moyens et d'infrastructures » 30%, les « écoles de sport et les établissements ne fonctionnent pas bien » 20%, les « autorités municipales ne s'impliquent pas », les « les populations ne s'intéressent pas beaucoup au volley-ball » respectivement 10%.

**TABLEAU XVI** *Récapitulation des réponses à la question 3 destinées aux dirigeants de la ligue.*

<b>3. Quelles doivent être les priorités de la ligue ? (Numérotez par ordre d'importance de 1 à 5)</b>	<b>Nombre de points</b>	<b>Pourcentage (%)</b>	<b>Position</b>
Se procurer du matériel d'initiation et de compétition	28	18,66	4 <sup>eme</sup>
Initier beaucoup de gens	35	23,34	3 <sup>eme</sup>
Doter les clubs et les écoles en matériel	36	24	2 <sup>eme</sup>
Créer des écoles de volley-ball dans les quartiers	41	27,34	1 <sup>ere</sup>
Autres	10	06,66	5 <sup>eme</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>150</b>	<b>100</b>	

Concernant les priorités de la ligue, la majorité des dirigeants (27,34%) pensent qu'il faut d'abord « créer des écoles de volley-ball dans les quartiers ».

La deuxième priorité consiste à « doter les clubs et les écoles en matériel » (24%). La priorité suivante est « d'initier beaucoup de gens » (23,34%).

Enfin, la quatrième proposition est de « se procurer du matériel d'initiation et de compétition » (18,66%).

**TABLEAU XVII** *Récapitulation des réponses à la question 6 destinées aux dirigeants de la ligue.*

<b>6. Quels sont les problèmes du volley-ball dans la commune de saint-louis ? (Numérotez par ordre d'importance de 1 à 7)</b>	<b>Nombre de point</b>	<b>Pourcentage (%)</b>	<b>Position</b>
Mauvaise connaissance de la discipline	32	11,80	5 <sup>eme</sup>
Manque de compétition	42	15,49	4 <sup>eme</sup>
Manque de moyens financiers	65	24	1 <sup>ere</sup>
Manque de matériels	54	19,94	2 <sup>eme</sup>
Manque d'infrastructures	47	17,34	3 <sup>eme</sup>
Manque d'encadreurs	21	17,34	6 <sup>eme</sup>
Autres	10	03,69	7 <sup>eme</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>271</b>	<b>100</b>	

Abordant les questions liées aux problèmes du volley-ball dans la commune de saint-louis le plus significatif est le « manque de moyens financiers » (24%).

Le « manque de matériels » (19,94%) arrive en deuxième position. Ensuite, un certain nombre de répondants ont mis l'accent sur le « manque d'infrastructures » (17,34%). Le problème soulevé en quatrième position est le « manque de compétitions » (15,49%). On note également la « mauvaise connaissance de la discipline » (11,80%). Et enfin le « manque d'encadreurs » (07,74%).

**TABLEAU XVIII**      *Récapitulation des réponses à la question 7 destinées aux dirigeants de la ligue.*

<b>07. Quels sont les solutions que vous préconisez pour une relance du volley-ball dans la commune de saint-louis ? (Numérotez par ordre d'importance de 1 à 6)</b>	<b>Nombre de points</b>	<b>Pourcentage (%)</b>	<b>Position</b>
Sensibilisation médiatique de la population	30	14,08	4 <sup>ème</sup> ex
Mettre suffisamment du matériel à la disposition des pratiquants	43	20,19	3 <sup>ème</sup>
Créer des terrains de volley-ball dans les quartiers de la commune	49	23	2 <sup>ème</sup>
Organiser des stages de formation des initiateurs et des spécialistes à la discipline	51	23,95	1 <sup>ère</sup>
Introduire le volley-ball dans le mouvement navétane	30	14,09	4 <sup>ème</sup>
Autres	10	04,69	6 <sup>ème</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>213</b>	<b>100</b>	

En évoquant les solutions pour une relance du volley-ball dans la commune les dirigeants pensent d'abord commencer par « organiser des stages de formation des initiateurs et des spécialistes à la discipline » (23,95%). Ensuite « créer des terrains de volley-ball dans les quartiers de la commune » (23%). Il faudra aussi « mettre suffisamment du matériel à la disposition des pratiquants » (20,19%) en troisième position. Parmi les solutions proposées on note aussi une « introduction du volley-ball dans le mouvement navétane » (14,09%). Pour terminer avec une « sensibilisation médiatique de la population » (14,08%).

# PROPOSITIONS

Suite à notre étude, nous avons pu relever un certain nombre de problèmes auxquels le volley-ball saint-louisien fait face.

Ainsi pour le sortir de sa léthargie et le rendre performant nous proposons les voies et moyens suivants :

➤ La sensibilisation de la population.

Pour ce faire il faut :

- Organiser un championnat régional régulier et le plus de tournois possibles. Pour toutes ces compétitions, nous suggérons la mise à disposition de terrains en bon état et réglementaires.
- Diffuser des matchs de volley-ball à la télévision nationale.
- Avec l'aide de l'UASSU, vulgariser la discipline au niveau des établissements scolaires et universitaires du pays.
- L'inclure dans le programme de l'ONCAV qui regroupe une importante population composée de jeunes.

➤ Création d'écoles de volley-ball pour permettre une bonne formation à la base et permettre d'assurer la relève.

➤ La médiatisation

Il s'agira, avec le concours de la presse, d'assurer la couverture médiatique des compétitions de volley-ball comme cela se fait dans les autres sports comme le football.

➤ L'organisation de stage de formation pour former et encadrer les techniciens en charge du volley-ball.

➤ La subvention et le sponsoring des équipes pour leur permettre de régler des problèmes tel que le transport, les soins médicaux etc.

➤ La mise à la disposition de terrains adéquats pour permettre aux clubs de s'entraîner correctement.

- D'imposer aux clubs bénéficiaires de subventions une prise en charge de la petite catégorie (benjamines, minimes, cadettes, juniors).

Pour qu'une discipline soit performante, ici le volley-ball, il nous faudra nous tourner vers la formation de la petite catégorie car une élite ne peut être viable sans être passée par la formation à la base. C'est dire que qui veut travailler au sommet doit en premier lieu effectuer un travail à la base.

La formation au niveau de la petite catégorie s'appuie sur l'éducation des aptitudes motrices. Les jeux pré-sportifs sont perçus comme étant une base de l'éducation motrice fondamentale. En effet les jeux pré-sportifs collectifs préparent l'enfant tant aux plans perceptif, moteur que cognitif. La petite catégorie est la base fondamentale, la structure sur laquelle s'appuie le travail des seniors. Pour cela, la formation doit être l'œuvre de techniciens très qualifiés.

# CONCLUSION

# CONCLUSION

Le but de notre recherche, était d'une part d'identifier les difficultés que rencontre le volley-ball saint-louisien et d'autre part de dégager des perspectives pour son développement.

En faisant allusion à ces difficultés, nous avons émis l'hypothèse selon laquelle, les facteurs d'ordre matériel, de moyens financiers, d'infrastructures constituent les obstacles les plus notoires au développement du volley-ball Saint-Louisien.

Pour atteindre cet objectif et vérifier notre hypothèse de travail, nous avons adopté une méthodologie essentiellement basée sur une enquête. L'outil de cette enquête était un questionnaire administré à différentes catégories de notre échantillon d'étude comprenant les élèves, les joueurs, les professeurs d'EPS et les dirigeants de la ligue de Saint-Louis.

En effet, nous avons touché une population totale de trois cent quatre vingt dix (390) personnes afin d'identifier les différents acteurs et leurs expériences. Nous avons aussi recueilli leurs avis et suggestions pour la relance du volley-ball saint-louisien.

Ceci nous a permis de faire un diagnostic plus ou moins exhaustif des facteurs limitatifs du développement du volley-ball à Saint-Louis. Ces facteurs limitatifs sont entre autres :

- L'insuffisance d'infrastructures adéquates qui ne facilite pas la bonne marche des équipes.
- Le manque de moyens financiers et de matériels didactiques.
- Le manque de soutien de la part des collectivités locales.
- Manque de motivation.
- La faiblesse de la médiatisation qui peut entraîner un non popularisation de cette activité.

Au demeurant nous pouvons dire que ces facteurs limitatifs constituent, à n'en pas douter des obstacles sérieux à la relance et au développement du volley-ball saint-louis.

Néanmoins, ces populations ont essayé d'apporter des suggestions pour une relance du volley-ball saint-louisien. Ces propositions tournent autour de :

- Multiplication des infrastructures ;

- Fourniture du matériel aux enseignants d'EPS ;
- Formation des techniciens ;
- Enseignement du volley-ball dans tous les établissements ;
- Organisation de matchs et des tournois ;
- Multiplication des centres de pratique.

Puisse ce modeste travail, contribuer, grâce à une meilleure organisation, au développement de la pratique de ce sport au plan local mais également au niveau de toute l'étendue du territoire national.

# BIBLIOGRAPHIE

- Jeux du monde, leur histoire UNICEF, Genève. 1979.
- HALTE (J.F), la didactique du français. Que sais-je, P.U.F, Paris, 1992
- LENOIR (J). revue « volley-ball » n°7 juillet 1945.
- MEYLAN (G.L), CARPRNTIER (P.R), « sport et création » préparé pour les foyers du soldat, 3<sup>ème</sup> édition, 1918.
- BEUCHET (P), op. citations.
- GARDEAU (J) revue volley-ball n°12, décembre 1945, Paris. n°50 février 1949.
- GENETY (J) volley-ball edition TREANIX, 1945.
- ARCHIVES NATIONALES.
- PDU Horion 2025 document n°3

## MEMOIRES

---

- 1- Khady Dieng DIOUF, (2003-2004). Mémoire de maîtrise : Le volley-ball dans la commune de Thiès et ses perspectives de développement. Dakar, UCAD : INSEPS
- 2- Alassane Dianor MANE, (2005-2006). Mémoire de maîtrise : Le beach volley-ball au Sénégal : problèmes et perspectives de développement. Dakar UCAD : INSEPS
- 3- Maimouna NDOUR, Mémoire de maîtrise : Problème du hand-ball dans la commune de Fatick : études de facteurs limitant et perspectives de relance. Dakar UCAD : INSEPS

## DICTIONNAIRES

---

Dictionnaire Robert Edition 1987

Le Robert des sports de 1990

Le Petit Larousse (2000)

